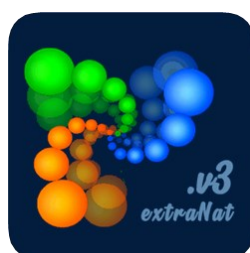


Règlements Sportifs 2022-2023

NATATION ARTISTIQUE





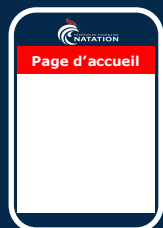
Cette page permet de suivre les modifications ou corrections qui pourraient intervenir en cours de saison. Il suffit de cliquer sur le triangle rouge pour être dirigé sur la page correspondante.

- ▲ P:8 RÉGLEMENTS ENF
- ▲ P:11 LES COMPÉTITONS
- ▲ P12: EXCEPTION DE NON PARTICIPATION EN CATEGORIE JEUNE
- ▲ P16: POINTS D'ACCES AUX N2
- ▲ P17: POINTS D'ACCÈS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉTÉ ELITE JEUNE
- ▲ P18: POINTS D'ACCÈS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉTÉ ELITE JUNIOR
- ▲ P20 à P23 : CATEGORIE AVENIR
- ▲ P24 à P30 : CATEGORIE JEUNE
- ▲ P32, P36 et P37 : CATEGORIE JUNIOR
- ▲ P39: CATÉGORIE SENIOR
- ▲ P47: ANNEXE 2 - FIGURES IMPOSEES AVENIRS ET JEUNES
- ▲ P48: ANNEXE 3 - NOMBRE D'ELEMENTS RECOMMANDES POUR LES BALLETS

Le pass'compétition n'est plus obligatoire pour accéder au synchronat et aux compétitions, mais peut être organisé dans certaines ligues dans le cadre d'un programme d'animation.



→ LA LICENCE	5
◇ Récapitulatif des licences	5
→ LE PARCOURS SPORTIF	6
◇ Poussin(e)s, Avenirs, Jeunes	7
◇ Juniors, Seniors	7
◇ Récapitulatif du parcours sportif	7
→ LE SYNCHRONAT	8
◇ Présentation	8
◇ Épreuves	8
◇ Equivalence	9
◇ Caractéristiques	9
◇ Engagements	10
◇ Organisation territoriale	10
→ LES COMPÉTITIONS	11
◇ Conditions d'engagements dans les épreuves	11
◇ Catégories d'âge	11
◇ Temps de ballets	11
◇ Surclassement	12
◇ Exception de non participation en catégorie jeune	12
◇ Exemption des championnats régionaux	12
◇ Réglementation des épreuves et l'accès en finale	12
◇ Participation masculine	12
◇ Participation des nageuses du CNE	12
◇ Participation des athlètes étrangers	13
◇ Dispositifs Ile de la Réunion	13
◇ Dispositifs territoires Ultra-Marins	14
◇ Dispositifs Ligue Corse	14
◇ Dispositifs CNAHN et CNE	14
◇ Sélections collectifs des Équipes de France	14
◇ Résultats	14
◇ Demande de dérogation pour quotas manquants	14
◇ Officiels et licenciés	15
◇ Principes de qualification	15
◇ Positionnement refusé	15
→ ACCÈS AUX DIFFÉRENTS CHAMPIONNATS	
◇ Accès aux Championnats N2	16
◇ Accès aux Championnats de France d'hiver Jeune & Junior	16
◇ Accès aux Championnats de France d'été Avenir	17
◇ Accès aux Championnats de France d'été N1 & Élite Jeune	17
◇ Accès aux Championnats de France d'été N1 & Élite Junior	18
◇ Accès aux Championnats de France d'été Senior	18



➔	LE PROGRAMME « POUSSINS/POUSSINES »	19
➔	LA CATÉGORIE AVENIR	20
	◇ Règles générales	21
	◇ Championnat Régional Avenir	22
	◇ Championnat Nationale 2 Avenir	22
	◇ Championnats de France d'été Avenir	23
➔	LA CATÉGORIE JEUNE	24
	◇ Règles générales	25
	◇ Journées d'Automne Jeune	26
	◇ Épreuve qualificative du Championnat de France d'hiver Jeune	26
	◇ Championnat de France d'hiver Jeune	27
	◇ Championnat Régional Jeune	27
	◇ Championnat Nationale 2 Jeune	28
	◇ Championnat de France d'été Nationale 1 Jeune	29
	◇ Championnat de France d'été Élite Open Jeune	30
➔	LA CATÉGORIE JUNIOR	31
	◇ Règles générales	32
	◇ Journées d'Automne Junior	33
	◇ Épreuve qualificative du Championnat de France d'hiver Junior	33
	◇ Championnat de France d'hiver Junior	34
	◇ Championnat Régional Junior	34
	◇ Championnat Nationale 2 Junior	35
	◇ Championnat de France d'été Nationale 1 Junior	36
	◇ Championnat de France d'été Élite Open Junior	37
➔	LA CATÉGORIE SENIOR	38
	◇ Règles générales	39
	◇ Championnat Régional Senior	40
	◇ Championnat Nationale 2 Senior	40
	◇ Championnat de France d'été Senior	41
➔	LES AUTRES COMPÉTITIONS ET PROGRAMMES	42
	◇ Challenge Régional et Challenge Interrégional	43
	◇ Swim Artistic Show	43
	◇ Open de France World Serie FINA	43
	◇ Autres compétitions	43
➔	PROCÉDURES D'ENGAGEMENTS SUR LES DIFFÉRENTES COMPÉTITIONS	44
➔	CALENDRIER SPORTIF	45
➔	ANNEXES	
	◇ Annexe 1 : Synchro Nat jusqu'à décembre 2022	46
	◇ Annexe 2 : Figures imposes Avenirs et Jeunes	47
	◇ Annexe 3 : Nombre d'éléments recommandés pour les ballets	48



RECAPITULATIF DES LICENCES

	COMPETITION 10 ans et moins	COMPETITION 11 ans et plus	NATATION POUR TOUS 16 ans et plus	NATATION POUR TOUS 15 ans et moins
POUSSINS/ POUSSINES 2014 et plus	• SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2 • CHAMPIONNATS DE France			• SYNCHRO DECOUVERTE • PROGRAMME POUSSINS/ES • SWIM ARTISTIC SHOW
AVENIRS 2011 et après	• SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2 • CHAMPIONNATS DE France	• SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2 • CHAMPIONNATS DE France		• SYNCHRO DECOUVERTE • SWIM ARTISTIC SHOW
JEUNES FILLES 2011 à 2008 JEUNES GARÇONS 2011 à 2007		• SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2, N1, ELITE	• SWIM ARTISTIC SHOW	• SWIM ARTISTIC SHOW
JUNIORS FILLES 2004 à 2008 JUNIORS GARÇONS 2003 à 2007		• SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2, N1, ELITE	• SWIM ARTISTIC SHOW	
SENIORS FILLES 2008 et avant SENIORS GARÇONS 2007 et avant		• SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2 • CHAMPIONNATS DE France	• SWIM ARTISTIC SHOW	



J'ai 9 et moins • 2014 et après • Je suis « **POUSSIN(E)** »

Je peux nager

- ◆ Le sauv'nage
- ◆ La compétition Poussine
- ◆ Le Synchro Nat
- ◆ Le Championnat Régional Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Championnat de France Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte

J'ai 12 ans et moins • 2011 et après • Je suis « **AVENIR** »

Je peux nager

- ◆ Le sauv'nage pour les 2013 et après
- ◆ Le Synchro Découverte
- ◆ Le niveau Synchro d'Argent sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le niveau Synchro d'Or sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Challenge Régional et N2
- ◆ Le Championnat Régional Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Championnat de France Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Championnat Régional Jeune si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Jeune si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France N1 Jeune si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Élite Jeune si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

J'ai 12, 13, 14 ou 15 ans (et 16 ans pour les garçons) • 2011, 2010, 2009, 2008 (et 2007 pour les garçons) • Je suis « **JEUNE** »

Je peux nager

- ◆ Le Synchro Découverte
- ◆ Le Synchro d'Argent sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Synchro d'Or sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Challenge Régional et N2
- ◆ Le Championnat Régional Jeune sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Jeune sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Avenir en solo seulement si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France N1 Jeune sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Élite Jeune sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Régional Junior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Junior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France N1 Junior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Or
- ◆ Le Championnat de France Élite Junior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Or
- ◆ Le Championnat Régional Senior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Senior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Senior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Or.

LE PARCOURS SPORTIF



**J'ai 15, 16, 17, 18 ou 19 ans (et 20 ans pour les garçons) • 2008, 2007, 2006, 2005, 2004
(et 2003 pour les garçons) • Je suis « JUNIOR »**

Je peux nager

- ◆ Le Synchro Découverte
- ◆ Le Synchro d'Argent sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Synchro d'Or sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Challenge Régional et N2
- ◆ Le Championnat Régional Junior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Junior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France N1 Junior sous condition d'avoir le Synchro d'Or
- ◆ Le Championnat de France Élite Junior sous condition d'avoir le Synchro d'Or
- ◆ Le Championnat Régional Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Or

J'ai 15 ans et plus • 2008 et avant • Je suis « SENIOR »

Je peux nager

- ◆ Le Synchro Découverte
- ◆ Le Synchro d'Argent sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Synchro d'Or sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Challenge Régional et N2
- ◆ Le Championnat Régional Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Or

RECAPITULATIF DU PARCOURS SPORTIF

AGE	ANNÉES D'ÂGE	Synchro Découverte	Poussin(e)	Synchronat	Challenge Régional & N2	Régionaux & N2 Avenir	Régionaux N2, N1 & Élite Jeune	Régionaux N2, N1 & Élite Junior	Régionaux, N2 et Chpts Senior	Régionaux, N2 et Chpts de France Avenirs
9 ans et -	2014	X	X	X	X	X				X
11 ans et -	2012	X		X	X	X				X
12 ans	2011	X		X	X	X	X			X
13 ans	2010	X		X	X		X			
14 ans	2009	X		X	X		X			
15 ans et +	2008	X		X	X		X	X	X	
16 ans	2007	X		X	X		Garçons	X	X	

LE SYNCHRONAT



RÈGLEMENTS ENF : *Tou(te)s les nageuses/nageurs né(e)s en 2013 et après, doivent être titulaires du sauv'nage pour participer à toutes compétitions.*

PRÉSENTATION

Le Synchronat se poursuit pendant toute la carrière de la nageuse. Ce programme permet d'acquérir les bases et les niveaux requis pour les compétitions en natation artistique sans qu'il y ait forcément d'objectif de compétition dans le programme lui-même.

Le Synchronat comprend trois niveaux obligatoires :

- **Synchro Découverte** qui est un niveau de sensibilisation et d'encouragement à la poursuite de l'activité
- **Synchro d'Argent**
- **Synchro d'Or**

Toutes les épreuves sont acquises de façon définitive.

Toute nageuse/nageur qui souhaite obtenir le niveau Synchro d'Or devra, au préalable, obtenir les niveaux sous-jacents, à savoir les niveaux Synchro Découverte et Synchro d'Argent.

Les adaptations réglementaires 2021–2022 se poursuivent jusqu'à fin décembre 2022 (cf Annexe 1)

ÉPREUVES

Chaque niveau comprend 3 types d'épreuves dont le détail est proposé dans les fiches «ÉPREUVES Synchronat» :

- **Épreuve n° 1 : Parcours à sec** : proposé à chaque niveau et contenant des éléments incontournables liés aux objectifs visés en fin de Synchronat.
- **Épreuve n° 2 : Propulsion technique** : comportant les appuis de base en déplacement.
- **Épreuve n° 3 : Technique** : composée de mouvements de base et de figures en rapport avec le niveau de compétition correspondant.

Pour le niveau Synchro d'Argent trois catégories sont proposées, la nageuse/le nageur ne devra en valider qu'une seule pour valider son épreuve « technique » niveau Synchro d'Argent.

- ♦ soit, une épreuve en corrélation avec les figures imposées de la catégorie Avenir pour les nageurs/nageuses né(e)s en 2011 et après;
- ♦ soit, une épreuve en corrélation avec les figures imposées de la catégorie Jeune pour les nageuses/nageurs né(e)s en 2008, 2009, 2010 et 2011 (2007 nageurs seulement);
- ♦ soit, une épreuve en corrélation avec les éléments techniques de la catégorie Junior pour les nageuses/nageurs né(e)s en 2008 et avant,

Pour le niveau Synchro d'Or, deux catégories sont proposées, la nageuse/le nageur ne devra en valider qu'une seule pour valider son épreuve « technique » niveau Synchro d'Or.

- ♦ soit, une épreuve en corrélation avec les figures imposées de la catégorie Jeune pour les nageuses/nageurs né(es) en 2008, 2009, 2010 et 2011 (2007 nageurs seulement);
- ♦ soit, une épreuve en corrélation avec les éléments techniques de la catégorie Junior pour les nageuses/nageurs né(es) en 2008 et avant).

IMPORTANT: les nageuses/nageurs né(e)s en années charnières pourront choisir leur catégorie.



Le choix de l'organisation de cette dernière épreuve pour le synchro d'argent et le synchro d'or est laissé à l'initiative des Ligues. Si la Ligue décide de ne pas organiser d'épreuve en corrélation avec les éléments techniques, les nageuses/nageurs de la catégorie Junior passeront l'épreuve en corrélation avec les figures imposées de la catégorie Jeune.

La validation de l'épreuve est définitive et la nageuse/le nageur ayant validé la technique en corrélation avec une catégorie d'âge ne devra pas repasser la technique en corrélation avec la catégorie d'âge supérieure.

À l'issue de la validation de ces trois épreuves individuelles, la nageuse/le nageur aura obtenu le niveau du Synchronat correspondant et pourra alors s'engager dans le niveau supérieur.

EQUIVALENCE

Le résultat obtenu aux figures imposées ou ballets, selon la catégorie, servira d'équivalence pour obtenir un niveau synchronat.

Les nageuses/nageurs ayant obtenu :

- un minimum de 50 points en figures imposées en département ou région ou N2 dans toutes les catégories obtiendront le niveau Synchro Découverte.
- un minimum de 55 points en figures imposées ou 60 points en ballets en N2 dans toutes les catégories obtiendront le niveau Synchro Argent.
- un minimum de 60 points en figures imposées ou 65 points en ballets en N2 Jeune ou championnat de France Jeune ou finale nationale Jeune obtiendront le niveau Synchro d'Or.
- Un minimum de 65 points en ballet (titulaires et remplaçantes) juniors ou seniors en N2 ou championnat de France obtiendront le niveau Synchro d'Or.

En cas d'arrêt de pratique, la nageuse/le nageur gardera le bénéfice des épreuves déjà validées.

L'équivalence pour le niveau Synchro Découverte peut être effectuée et validée par deux officiels A de Natation Artistique au minimum de deux clubs différents, désignés par le Responsable des Officiels Natation Artistique en accord avec le Président de la Commission Régionale Natation Artistique. La demande est à effectuer par mail auprès de la Ligue.

L'équivalence pour les niveaux Synchro d'Argent et Synchro d'Or peut être effectuée et validée, sur proposition de la DTN, par deux officiels A de Natation Artistique au minimum de deux clubs différents, désignés par le Responsable des Officiels Natation Artistique en accord avec le Président de la Commission Régionale Natation Artistique. La demande est à effectuer par mail auprès de la FFN avec copie à la Ligue.

CARACTÉRISTIQUES

Une nageuse/un nageur ayant validé un niveau pourra intégrer la compétition de référence et pourra également poursuivre sa progression à un niveau supérieur au cours de la saison.

Toutes les nageuses/nageurs ayant obtenu une épreuve dans un niveau donné gardent le bénéfice de cette épreuve.

L'obtention du niveau « Synchro Découverte » est obligatoire pour participer au championnat de France Avenir,

L'obtention du niveau « Synchro d'Argent » est obligatoire pour participer aux différentes compétitions Jeune et aux régionaux et N2 Junior et Senior.

L'obtention du niveau « Synchro d'Or » est obligatoire pour participer aux Championnats de France N1 et Élite Junior et Senior.



ENGAGEMENTS

Conditions générales :

Les engagements se feront selon les conditions prévues par les Ligues organisatrices. Le Synchronat est créé dans Extranat par la Ligue organisatrice ou par un Responsable Natation Artistique désigné par celui-ci. L'organisateur pourra alors importer les engagements dans Xo. La Ligue organisatrice de la compétition vérifie l'exactitude des engagements.

Engagement dans les différents niveaux :

L'engagement dans les différentes épreuves d'un niveau se fait au cours de la saison dans un ordre indifférent. Une nageuse/un nageur peut s'engager plusieurs fois sur la même épreuve au cours de la saison.

L'engagement au niveau supérieur n'est possible que lorsque le niveau inférieur est acquis dans son ensemble.

Le passage pourra se faire au cours d'une même session. La décision reste à l'initiative de la Ligue. Un club peut ainsi engager ses nageuses/nageurs, ayant validé la totalité des épreuves requises, à un niveau de compétition donné au cours de la saison.

L'accès aux différentes compétitions peut se faire à n'importe quel moment de la saison à partir du moment où les engagements Extranat ne sont pas clos.

ORGANISATION TERRITORIALE

- ◆ Club (sous couvert d'un juge nommé par la Ligue) ou départemental pour le Synchro Découverte. Les Départements qui ne sont pas en mesure d'organiser une session Synchro Découverte peuvent se rattacher à un autre Département, sous réserve de l'accord de la Ligue.
- ◆ Régional
- ◆ Interrégional

Cependant, pour le niveau Synchro d'Or, l'échelon Régional au minimum est demandé.

Spécificité des Ultra-Marins : Chaque ligue peut organiser les compétitions du Synchronat mais se rattacher à une N2 pour les compétitions Interrégionales.

LES COMPÉTITIONS

Les modifications du règlement FINA intervenant avant le 31 décembre 2022 sont appliquées au règlement FFN.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT DANS LES ÉPREUVES

- Nul ne peut officier ou pratiquer dans un club FFN sans être licencié.
- Pour participer aux compétitions, les licences doivent être oblitérées.
- **Tou(te)s les nageuses/nageurs né(e)s en 2013 et après, doivent être titulaires du sauv'nage.**
- Une ou des nageuses peut(vent) être positionnée(s), de manière exceptionnelle, sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.

CATÉGORIES D'ÂGE

- Poussin(e)s : 9 ans et moins (2014 et après)
- Avenirs : 12 ans **et moins** (2011 **et après**)
- Jeunes : 12 - 15 ans (2011, 2010, 2009 et 2008);
12 - 16 ans pour les garçons (2011, 2010, 2009, 2008 et 2007)
- Juniors : **15** - 19 ans (**2008**, 2007, 2006, 2005 et 2004);
15 - 20 ans pour les garçons (**2008**, 2007, 2006, 2005, 2004 et 2003)
- Seniors : **15** ans et plus (**2008** et avant)

TEMPS DE BALLETS : Attention une tolérance de cinq (05) secondes, en plus ou en moins, est autorisée par rapport à la durée des ballets.

AVENIRS	JEUNES
SOLOS LIBRES 2'00 (+ ou - 05 sec)	
DUOS LIBRES 2'30 (+ ou - 05 sec)	
DUOS LIBRES MIXTES 2'30 (+ ou - 05 sec)	
ÉQUIPES LIBRES 3'00 (+ ou - 05 sec)	
▲ COMBINES 3'00 (+ ou - 05 sec)	
	▲ BALLET ACROBATIQUE 2'30 (+ ou - 05 sec)

JUNIORS ET SENIORS	
SOLOS TECHNIQUES 2'00 (+ ou - 05 sec)	SOLOS LIBRES 2'15 (+ ou - 05 sec)
DUOS TECHNIQUES 2'20 (+ ou - 05 sec)	DUOS LIBRES 2'45 (+ ou - 05 sec)
DUOS TECHNIQUES MIXTES 2'20 (+ ou - 05 sec)	DUOS LIBRES MIXTES 2'45 (+ ou - 05 sec)
ÉQUIPES TECHNIQUES 2'50 (+ ou - 05 sec)	ÉQUIPES LIBRES 3'30 (+ ou - 05 sec)
▲ BALLET COMBINE (en seniors seulement) 3'00 (+ ou - 05 sec)	BALLET ACROBATIQUE 3'00(+ ou - 05 sec)



SURCLASSEMENT

Les nageuses/nageurs âgé(e)s de 12 ans (2011) peuvent nager la même épreuve dans les deux catégories Avenir et Jeune.

Les nageuses âgées de 15 ans (2008) et nageurs âgés de 15 et 16 ans (2008 et 2007) peuvent nager la même épreuve dans les trois catégories Jeune et Junior et Senior (excepté le solo libre qui ne peut être nagé à la fois en Junior et en Senior).

Le solo libre Senior peut être nagé par un(e) nageuse/nageur junior, à condition de ne pas avoir participé à cette épreuve dans la catégorie Jeune ou Junior.

▲ EXCEPTION DE NON PARTICIPATION EN CATEGORIE JEUNE

Les nageuses et nageurs de la catégorie Jeune ne peuvent pas nager l'épreuve du ballet acrobatique et celle du ballet combiné sur une même compétition Jeune.

EXEMPTION DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

Pour les catégories Junior et Senior, il est recommandé aux Ligues de regrouper les compétitions Régionales et N2. Plusieurs classements devront être établis (Régionaux et N2).

- les ballets ayant participé aux Championnats d'Été Élite Jeune, Élite Junior et Championnat de France Senior 2022,
- les ballets jeunes et juniors ayant obtenu les points de qualification pour les Championnats de France d'hiver 2022 et ceux ayant participé au Championnat de France d'hiver 2022,
- les solos libres jeunes et juniors ayant obtenu les points de qualification pour la phase qualificative 2022 et ceux ayant participé à la phase qualificative 2022,
- les solos libres seniors.

Les régions qui ne sont pas en mesure d'organiser une compétition Régionale peuvent se rattacher à une autre région, sous réserve de l'accord des deux Ligues concernées.

RÈGLEMENTATION DES ÉPREUVES ET L'ACCÈS EN FINALE

Sauf spécification contraire figurant dans le présent document, la réglementation FINA s'applique aux épreuves.

Application de la règle FINA pour les éliminatoires et finales. Pour des raisons logistiques il est possible d'organiser une finale directe. Cependant pour toute épreuve comportant des éliminatoires et une finale, l'accès à la finale ne se fera que sous condition de refaire les points de qualification (sans tenir compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s en équipe).

PARTICIPATION MASCULINE

La participation des solos garçons, des duos libres et/ou techniques mixtes aux Championnats de France d'été Avenir et Élite Jeune et Junior sera directement en finale.

PARTICIPATION DES NAGEUSES DU CNE

Des nageuses du Centre National d'Entraînement n'appartenant pas à un même club pourront nager en duo lors des championnats de France Elite sous la bannière CNE. Ces duos feront l'objet d'un double classement.

Les points de ces duos seront attribués à chaque club pour le classement national des clubs.



PARTICIPATION DES ÉTRANGERS

La participation des étrangers se fait avec l'accord de la FFN et l'autorisation de la fédération étrangère. Elle fait l'objet d'une réglementation particulière en accord avec la réglementation FINA.

En cas de participation de nations ou clubs étrangers

Si plus de trois ballets de nations étrangères différentes sont présents en finale, un podium international pourra être organisé. Dans le cas contraire et sous condition d'être classés dans les trois premiers, ils seront intégrés au podium national et recevront une récompense.

Les Championnats de France d'été Élite sont ouverts aux nations ou clubs étrangers dans la limite de : deux solos, deux duos, une équipe et un highlight. Au moins un juge doit être engagé par ballet collectif. Un solo et/ou un duo supplémentaires pourront être accordés en cas de sélection.

Accès à la Finale en cas de non finale directe

Le ballet, ayant le meilleur total aux éliminatoires, par nation étrangère, sera admis à nager en finale, à la condition que celui-ci s'intègre dans les effectifs de ballets finalistes suite au classement des éliminatoires. Ce ballet s'ajoutera alors aux finalistes françaises.

Lors des tirages au sort des groupes, les étrangers seront intégrés en fonction de leur classement dans les deux groupes de 6 ballets de clubs français. Chaque groupe du tirage au sort comprendra 6 ballets de clubs français plus les étrangers éventuellement (règlement FFN).

Participation des étrangères/étrangers licenciés(es) dans un club français

Les athlètes non sélectionnables en Equipe de France et régulièrement licencié(e)s dans un club français, peuvent participer aux compétitions organisées par la FFN ou ses structures décentralisées dans les mêmes conditions que les athlètes français(es).

Elles/Ils sont également soumis(es) aux mêmes règles de niveau de compétition et de catégorie. En ce qui concerne les duos et les équipes, les ballets comprenant un effectif de plus de la moitié d'athlètes non sélectionnables en Equipe de France ne peuvent pas se voir délivrer le titre de «Champion de France». En solo, également une nageuse étrangère/un nageur étranger ne peut pas avoir de titre de Champion(ne) de France. Un double classement sera établi.

DISPOSITIF ILE DE LA RÉUNION

Pour les Championnats de France d'hiver :

Envoi de vidéos des épreuves avant les Journées d'Automne pour évaluation par un jury.

Pour les Championnats de France d'été :

La Ligue Régionale organise une compétition sur place avec la présence d'un juge A désigné par la FFN et des officiels de la Ligue. Tous les clubs de la Ligue peuvent y participer. Toutes les épreuves des différentes catégories sont proposées lors de cette compétition.

Le juge arbitre A désigné par la FFN valide les résultats et les qualifications dès la fin de la compétition.

Sous réserve de faire les points de qualification, le 1er de chaque épreuve est qualifié pour les Championnats de France d'été Élite. Le ballet classé deuxième est qualifié pour la N1. Les ballets suivants ont la possibilité d'aller aux N2 en métropole. Pour se qualifier aux N1, ils doivent réaliser les points de qualification. Ils doivent également rentrer dans les quotas de l'interrégion sans prendre de places à cette interrégion.

Cependant un club qualifié en élite aura la possibilité de présenter en double classement deux ballets en N1.



DISPOSITIF TERRITOIRES ULTRA-MARINS

Pour les Championnats de France d'hiver :

Envoi de vidéos des épreuves avant les Journées d'Automne pour évaluation par un jury.

Pour les Championnats de France d'été :

Même procédé si ce sont des solos et des duos seulement. Pour les épreuves d'équipe, le ou les clubs doivent participer aux N2 en métropole. Pour se qualifier, ils doivent réaliser les points de qualification. Ils doivent également rentrer dans les quotas de l'interrégion sans prendre de places à cette interrégion.

DISPOSITIF LIGUE CORSE

Les clubs de la Ligue Corse ne prennent pas de places dans les quotas à l'interrégion Sud-Est. Sous réserve de faire les points de qualification, si un club de la Ligue Corse se classe premier et si le club suivant appartient à l'interrégion Sud-Est, alors ces deux clubs sont directement qualifiés pour les Championnats de France Élite.

Pour se qualifier aux N1, les clubs de la Ligue Corse doivent rentrer dans les quotas de l'interrégion Sud-Est sans prendre de places à cette interrégion.

DISPOSITIF CENTRES NATIONAUX D'ACCÈS AU HAUT NIVEAU (CNAHN) ET ATHLETES CENTRE NATIONAL D'ENTRAINEMENT (CNE)

Un centre national d'accès au haut-niveau sera automatiquement positionné en éliminatoires et/ou finales directes pour les épreuves des Championnats de France d'hiver Jeune et Junior pour les épreuves de solos, duos libres et équipe libre (en junior) et des Championnats Élite Jeune et Élite Junior pour les autres épreuves, sans passer par la N1, à raison de deux places en épreuve individuelle et duo et d'une place en épreuve collective par centre national d'accès au haut-niveau. Ces ballets se rajouteront aux quotas des éliminatoires et/ou finales directes. Les nageuses/nageurs appartenant au centre national d'entraînement (CNE) seront également intégré(e)s hors quotas.

SÉLECTIONS COLLECTIFS DES ÉQUIPES DE FRANCE

Dans le cadre des compétitions nationales, des épreuves de présélections ou de sélections pour les collectifs des Équipes de France peuvent être incluses dans le programme des Championnats de France. Les règlements et les conditions d'accès sont définis par la DTN dans les modalités de sélection.

RÉSULTATS

Si un ballet n'est pas en mesure de nager la finale avec son effectif minimum pour raison médicale, il ne nagera pas la finale et donc ne sera pas classé dans celle-ci. Cependant, il sera le premier ballet classé après les finalistes.

Les résultats sont vérifiés par le Juge-Arbitre et transmis via XO sous 48 heures. Ils seront accessibles sur le site FFN EXTRANAT.

Les résultats des compétitions N2 devront être également envoyés au département Natation Artistique de la Fédération Française de Natation (natation.artistique@ffnatation.fr) dans les 24 heures suivant la compétition.

DEMANDE DE DÉROGATION POUR QUOTAS MANQUANTS

Pour toutes les catégories d'âge, le Juge-Arbitre des N2 a la possibilité de proposer, **de manière exceptionnelle**, à une commission d'étude (Direction Technique Nationale et Juges Internationaux) une vidéo du ballet ayant obtenu les points de qualification pour les Championnats de France mais n'étant pas qualifié en raison des quotas attribués. Cette vidéo doit être envoyée par le Juge-Arbitre dans les 48 heures suivant la fin de la compétition à la Fédération Française de Natation.



OFFICIELS ET LICENCIES

La composition des jurys sera conforme à la circulaire des officiels de Natation Artistique. Les personnes convoquées par la FFN quelle que soit leur mission ne représentent pas leur club.

Pour les Championnats de France d'hiver et d'été N1 et Élite Jeunes, les clubs engageant dix nageuses/nageurs au moins en figures imposées devront engager un officiel A (à jour de son recyclage) ou A en examen. Cet officiel devra être engagé sur Extranat.

Pour tous les championnats de France, tout club participant doit obligatoirement engager, via Extranat une personne licenciée afin d'aider sur différentes missions proposées par le Juge-Arbitre de la compétition.

Dans le cas contraire, une pénalité financière à régler au plus tard au début de la compétition sera appliquée (voir Règlements financiers).

Un jury d'appel sera constitué pour chaque compétition Régionale, Interrégionale, Nationale.

Lors des compétitions nationales, le délégué du Président de la FFN désigne le jury d'appel en conformité avec le règlement intérieur de la FFN et en assure la présidence.

PRINCIPES DE QUALIFICATION

1. La qualification aux compétitions Interrégionales N2 prend en compte :

- un minimum de points à réaliser

ces points sont un résultat additionnel (figures imposées + ballets libres) lorsqu'il s'agit d'épreuves impliquant la participation en figures imposées. En équipe, la pénalité pour nageuses/nageurs manquant(e)s n'est pas prise en considération pour "le minimum de points à réaliser" mais est prise en compte pour le classement.

2. La qualification aux Championnats de France prend en compte :

- un positionnement d'après les résultats de la saison précédente (qualification N-1) ou de l'année en cours (qualification lors des Championnats de France d'hiver pour les solos libres, duos libres mixtes et équipes libres Jeunes et Juniors),
- un quota de places,
- un minimum de points à réaliser pour les ballets obtenant ces places.

ces points sont un résultat additionnel (figures imposées + ballets libres) lorsqu'il s'agit d'épreuves impliquant la participation en figures imposées. En équipe, la pénalité pour nageuses/nageurs manquant(e)s n'est pas prise en considération pour "le minimum de points à réaliser" mais est prise en compte pour le classement. Ce dernier fait foi sur la qualification.

Si les ballets classés premiers ne réalisent pas les minima de points pour les Championnats de France d'été Élite, ils seront sélectionnés pour les Championnats N1, sous condition de réaliser les minima de points relatifs à la N1. De ce fait, le nombre de ballets pour les Championnats N1 sera augmenté.

POSITIONNEMENT REFUSÉ

Si un club refuse le positionnement de son ballet en Élite dans une catégorie donnée, il ne sera pas automatiquement repositionné en N1 mais devra y gagner sa sélection en passant par la N2. Cependant s'il réalise au Championnat N2 les points de qualification d'Élite, il devra obligatoirement nager en Élite.

ACCÈS AUX DIFFERENTS CHAMPIONNATS

ACCÈS AUX CHAMPIONNATS N2



	AVENIR	JEUNE	JUNIOR	SENIOR
SOLO LIBRE	116	120	61	
SOLO TECHNIQUE			58	
DUO LIBRE	114	118	60	60
DUO TECHNIQUE			57	
DUO MIXTE LIBRE	112	116	59	59
DUO MIXTE TECHNIQUE			56	
ÉQUIPE LIBRE	112	116	59	59
ÉQUIPE TECHNIQUE			56	
COMBINÉ	▲ 58	▲ 59		60
BALLET ACROBATIQUE		60	61	61

ACCÈS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'HIVER JEUNE & JUNIOR

		SOLO LIBRE JEUNE	DUO MIXTE LIBRE JEUNE	EQUIPE LIBRE JEUNE	SOLO LIBRE JUNIOR	DUO MIXTE LIBRE JUNIOR	ÉQUIPE LIBRE JUNIOR
POINTS		130	126	126	68	64	66
QUOTAS	ILE DE FRANCE	5	Suivant les points	2	4	Suivant les points	2
	NORD EST	5		2	4		2
	OUEST	5		2	4		2
	SUD EST	5		2	4		2
	SUD OUEST	5		2	4		2
ACCÈS A L'ÉPREUVE QUALIFICATIVE		A partir de la 2ème place de chaque IR			A partir de la 2ème place de chaque IR		
TOTAL PLACES ÉPREUVE QUALIFICATIVE		20			15		
ACCÈS AUX ÉLIMINATOIRES		• 8 CNAHN (2 places par CNAHN) • le premier de chaque IR • 7 premiers de l'épreuve qualificative			• 8 CNAHN (2 places par CNAHN) • le premier de chaque IR • 7 premiers de l'épreuve qualificative		
TOTAL PLACES AUX ÉLIMINATOIRES		20			20		
ACCÈS FINALE			Suivant les points	• Quotas IR • 4 CHAHN		Suivant les points	• Quotas IR • 4 CHAHN
TOTAL PLACE FINALE		12	FINALE DIRECTE	14	12	FINALE DIRECTE	14
ACCÈS ÉLITE DANS L'ANNÉE		12 premiers	Suivant les points	6 premiers	12 premiers	Suivant les points	6 premiers

ACCÈS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉTÉ - CATÉGORIE AVENIR ET FINALE DES JEUNES—CATÉGORIE JEUNE



		SOLO LIBRE 2010	SOLO LIBRE 2011	SOLO LIBRE 2012	SOLO LIBRE 2013	DUO LIBRE	DUO LIBRE MIXTE	ÉQUIPE LIBRE	▲ COMBINÉ
	SCORE	124	124	124	124	122	120	120	61
QUOTAS	ILE DE FRANCE	4	4	4	4	4	Suivant les points	4	4
	NORD EST	4	4	4	4	4		4	4
	OUEST	4	4	4	4	4		4	4
	SUD EST	4	4	4	4	4		4	4
	SUD OUEST	4	4	4	4	4		4	4
	TOTAL PLACES ÉLIMINATOIRES	Attention, les 2010 ne peuvent participer qu'en solos seulement				20	FINALE DIRECTE	20	20
	TOTAL PLACE FINALE	20	20	20	20	12		12	12

ACCÈS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉTÉ N1 & ÉLITE - CATÉGORIE JEUNE

		SOLO LIBRE	DUO LIBRE	DUO LIBRE MIXTE	ÉQUIPE LIBRE	▲ COMBINÉ	BALLET ACROBATIQUE
	SCORE N1	126	124	122	122	62	63
	SCORE ÉLITE ▲	140	136	130	128	67	68
QUOTAS	ILE DE FRANCE	3	4	Suivant les points	4	4	4
	NORD EST	3	4		4	4	4
	OUEST	3	4		4	4	4
	SUD EST	3	4		4	4	4
	SUD OUEST	3	5		5	5	5
N1	ACCÈS ÉLIMINATOIRES	FINALE DIRECTE	A partir de la 2ème place des N2 de	FINALE DIRECTE	A partir de la 2ème place des N2 de	A partir de la 2ème place des N2 de	A partir de la 2ème place des N2 de
	TOTAL PLACES ÉLIMINATOIRES		16		16	16	16
	TOTAL PLACE FINALE		12		12	12	12
ÉLITE	ACCÈS ÉLIMINATOIRES	• 12 premiers du Chpt Hiver • 5 premiers des N1	• 2 par CNAHN (8) • Le premier de chaque N2 (5) • 4 premiers des N1	Suivant les points	• 6 premiers du Chpt Hiver • Le premier de chaque N2 (5) • 6 premiers des N1	• Les 4 CHAHN • Le premier de chaque N2 (5) • 3 premiers des N1	• Les 4 CHAHN • Le premier de chaque N2 (5) • 3 premiers des N1
	TOTAL PLACE ÉLIMINATOIRES	17	17		17		
	TOTAL PLACE FINALE	12	12	FINALE DIRECTE	12	12	12

ACCÈS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉTÉ N1 & ÉLITE - CATÉGORIE JUNIOR

		SOLO TECHNIQUE	SOLO LIBRE	DUO TECHNIQUE	DUO LIBRE	DUO TECHNIQUE MIXTE	DUO LIBRE MIXTE	ÉQUIPE TECHNIQUE	ÉQUIPE LIBRE	BALLET ACROBATIQUE
	SCORE N1	63	66	62	65	59	62	61	64	67
	SCORE ÉLITE ▲	69	71	68	70	64	68	67	69	69
QUOTAS	ILE DE FRANCE	4	3	4	4	Suivant les points		4	4	4
	NORD EST	4	3	4	4			4	4	4
	OUEST	4	3	4	4			4	4	4
	SUD EST	4	3	4	4			4	4	4
	SUD OUEST	4	3	4	5			4	5	5
N1	ACCÈS FINALE	A partir de la 2ème place des N2 de chaque IR		A partir de la 2ème place des N2 de chaque IR		FINALE DIRECTE		A partir de la 2ème place des N2 de chaque IR		
	TOTAL PLACE FINALE	15	15	15	16			15	16	16
ÉLITE	ACCÈS ÉLIMINATOIRES	• 2 par CNAHN (8) • Le premier de chaque N2 (5) • 4 premiers des N1	• 12 premiers du Chpt Hiver • 5 premiers des N1	• 2 par CNAHN (8) • Le premier de chaque N2 (5) • 4 premiers des N1	• 8 premiers du Chpt Hiver • Le premier de chaque N2 (5) • 4 premiers	Suivant les points		• 4 CNAHN • Le premier de chaque N2 (5) • 4 premiers des N1	• 6 premiers du Chpt Hiver • Le premier de chaque N2 (5) • 6 premiers	• 4 CNAHN • Le premier de chaque N2 (5) • 4 premiers des N1
	TOTAL PLACE ÉLIMINATOIRES		17		17				17	
	TOTAL PLACE FINALE	17	12	17	12	FINALE DIRECTE		13	12	13

ACCÈS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉTÉ - CATÉGORIE SENIOR

		SOLO LIBRE	DUO LIBRE	DUO LIBRE MIXTE	ÉQUIPE LIBRE	BALLET ACROBATIQUE	COMBINÉ
		68	67	64	66	69	67
QUOTAS	ILE DE FRANCE	4	4	Pas de quotas définis	3	4	3
	NORD EST	4	4		3	4	3
	OUEST	4	4		3	4	3
	SUD EST	4	4		3	4	3
	SUD OUEST	4	4		3	4	3
	ACCÈS ÉLIMINATOIRES	20	20	FINALE DIRECTE		20	
	TOTAL PLACE ÉLIMINATOIRES						
	TOTAL PLACE FINALE	12	12		15	12	15



PUBLIC CONCERNÉ	
9 ans et moins (2014 et après)	
OBJECTIF	
Proposer un programme avec des contenus adaptés au jeune public pour les préparer au système compétitif	
CONDITIONS D'ACCÈS	
Être titulaire du sauv'nage	
CONTENU DES ÉPREUVES	
FIGURES IMPOSÉES	ÉPREUVE LIBRE
2 figures obligatoires - Perilleux arrière groupé - Ballet leg Ces figures seront réalisées avec ou sans aides extérieures (bidons, frites, haltères)	Ballet avec des éléments imposés Kick, Battements costaux, Voilier, 1 Cercle, 1 Ligne Distance : 25 m minimum Durée : 1'30 (+ ou - 15 sec)
CLASSEMENTS & PODIUMS	
- Chaque organisateur pourra s'approprier cette épreuve et proposer le jugement et le classement de son choix. - Jury : à partir du niveau Jeune Officiel et au choix de l'organisateur. Récompense : au choix de l'organisateur (médailles et/ou récompenses à tous les participants et/ou distribution de diplômes).	



LE PUBLIC CONCERNÉ	
12 ans et moins (2011 et après).	
COMPÉTITIONS	
⇒ Championnat Régional Avenir ⇒ Championnat National 2 Avenir ⇒ Championnat de France Été Avenir	
CONDITIONS D'ACCÈS	
• Pour les 2013 et après : être titulaire du sauv'nage • Avoir validé le niveau Synchro Découverte • Avoir obtenu les points requis pour chaque niveau de Championnats • Avoir obtenu les places requises pour les Championnats de France	
CONTENU DES ÉPREUVES	
FIGURES IMPOSÉES suivant règlement FINA	SOLOS LIBRES 2'00 (+ ou - 05 sec)
DUOS LIBRES 2'30 (+ ou - 05 sec)	DUOS MIXTES LIBRES 2'30 (+ ou - 05 sec)
ÉQUIPES LIBRES 3'00 (+ ou - 05 sec)	COMBINES ▲ 3'00 (+ ou - 05 sec)
CLASSEMENTS ET PODIUMS	
• 50% Figures imposées + 50% Épreuves libres • Solos : un podium (50% figures imposées + 50% solo) est organisé pour chaque année d'âge. • 100% ballets combinés • 100% Figures imposées : un podium général est organisé et un titre en figures imposées Avenir est attribué pour chaque année d'âge (2011, 2012, 2013, 2014...).	



RÈGLES GÉNÉRALES

- Les nageuses/nageurs âgées(es) de 12 ans (2011), peuvent nager la même épreuve dans les deux catégories (Avenir et Jeune).
- La qualification dans l'épreuve solo libre est nominative et sans remplaçant(e). Cette épreuve est réservée aux nageuses Avenirs de 2011, 2012 et 2013.
- Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s.
Rappel : les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s.
- Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les **ballets combinés** ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s en Régional et N2. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs au minimum lors de leur participation en National. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans cette épreuve.

▲ LE NOMBRE D'ÉLÉMENTS INDIQUÉS CI-APRÈS PAR BALLET EST VIVEMENT RECOMMANDÉ AU NIVEAU NATIONAL MAIS N'ENTRAÎNERA PAS DE PENALITÉ S'IL N'EST PAS RESPECTÉ

- **Le solo libre comporte :**
⇒ cinq (5) hybrides libres.
- **Le duo libre comporte :**
⇒ cinq (5) hybrides libres,
⇒ une (1) acrobatie à deux.
- **Le duo mixte libre comporte :**
⇒ cinq (5) hybrides libres (dont 1 en connexion au minimum),
⇒ une (1) acrobatie à deux,
⇒ deux (2) mouvements de surface connectés en déplacement au minimum.
- **L'équipe libre comporte :**
⇒ six (6) hybrides libres,
⇒ trois (3) acrobaties en équipe,
⇒ les acrobaties ne peuvent pas avoir un degré de difficulté (DD) supérieur aux suivants : pour le groupe A : 2.65 ; pour le groupe B : 2.6 ; pour le groupe C : 2.45 et pour le groupe P : 2.5.
- **Le ballet combiné comporte :**
⇒ au moins deux (2) parties avec moins de trois (3) concurrents,
⇒ au moins deux (2) parties avec tous les concurrents,
⇒ trois (3) acrobaties en équipe,
⇒ une (1) hybride en solo,
⇒ une (1) hybride en duo,
⇒ trois (3) hybrides en équipe seulement (avec 4 athlètes minimum),
⇒ les transitions sont libres,
⇒ les acrobaties ne peuvent pas avoir un degré de difficulté (DD) supérieur aux suivants : pour le groupe A : 2.65 ; pour le groupe B : 2.6 ; pour le groupe C : 2.45 et pour le groupe P : 2.5.

▲ CHAMPIONNAT RÉGIONAL AVENIR



RÈGLES

Le Championnat Régional est qualificatif pour le Championnat National 2.

CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES

FIGURES OBLIGATOIRES

1. Ballet leg tendu direct (106)
2. Barracuda (301)

GROUPE OPTIONNEL 1

3. Ariane carapé avant (359)
4. Tour (348)

SOLOS LIBRES

DUOS LIBRES

DUOS LIBRES

EQUIPES LIBRES

COMBINES

ACCÈS AU CHAMPIONNAT NATIONAL 2 AVENIR

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES

116 points

DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES

114 points

ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES

112 points

DUOS MIXTES LIBRES + FIGURES IMPOSEES

112 points

COMBINES
58 points

CHAMPIONNAT NATIONAL 2 AVENIR

RÈGLES

Le Championnat National 2 est qualificatif pour le Championnat de France Avenir.

CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES : 2 figures obligatoires + 1 groupe optionnel

FIGURES OBLIGATOIRES

1. Ballet leg tendu direct (106)
2. Barracuda (301)

GROUPE OPTIONNEL 1

3. Ariane carapé avant (359)
4. Tour (348)

GROUPE OPTIONNEL 2

3. Goutte d'eau vrille 180° (363)
4. Espadon (401)

SOLOS LIBRES

DUOS LIBRES

DUOS LIBRES
MIXTES

EQUIPES LIBRES

COMBINES

ACCÈS AU CHAMPIONNAT NATIONAL 2 AVENIR

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES

116 points

DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES

114 points

ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES

112 points

DUOS MIXTES LIBRES + FIGURES IMPOSEES

112 points

COMBINES
58 points

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ELIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AVENIR

DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES

- les quatre (4) premiers de chaque IR si 122 points.

ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES

- les quatre (4) premiers de chaque IR si 120 points.

COMBINES

- les quatre (4) premiers de chaque IR si 61 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX FINALES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AVENIR

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES

- les quatre (4) premiers 2011 de chaque IR si 124 points.
- les quatre (4) premiers 2012 de chaque IR si 124 points.
- les quatre (4) premiers 2013 de chaque IR si 124 points.

DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES
IMPOSEES

- les duos mixtes ayant obtenu 120 points.



RÈGLES

- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires.

CONTENU DES ÉPREUVES EN ELIMINATOIRE

FIGURES IMPOSÉES : 2 figures obligatoires + 1 groupe optionnel

FIGURES OBLIGATOIRES

1. Ballet leg tendu direct (106)
2. Barracuda (301)

GROUPE OPTIONNEL 1

3. Ariane carpé avant (359)
4. Tour (348)

GROUPE OPTIONNEL 2

3. Goutte d'eau vrille 180° (363)
4. Espadon (401)

GROUPE OPTIONNEL 3

3. Coup de pied à la lune (311)
4. Cygne vrille 180° (277d)

DUOS LIBRES +
FIGURES IMPOSEES

20

- les quatre (4) premiers de chaque IR si 122 points.

ÉQUIPES LIBRES +
FIGURES IMPOSEES

20

- les quatre (4) premiers de chaque IR si 120 points

COMBINES

20

- les quatre (4) premiers de chaque IR si 61 points

CONTENU DES ÉPREUVES EN FINALE

SOLOS LIBRES +
FIGURES IMPOSEES
2011

20

- les quatre (4) premiers de chaque IR si 124 points.
- à l'issue des figures imposées, les 10 premières passeront dans le deuxième groupe en solo et les suivantes passeront dans le premier groupe.
- solos garçons

SOLOS LIBRES +
FIGURES IMPOSEES
2012

20

- les quatre (4) premiers de chaque IR si 124 points.
- à l'issue des figures imposées, les 10 premières passeront dans le deuxième groupe en solo et les suivantes passeront dans le premier groupe.
- solos garçons

SOLOS LIBRES +
FIGURES IMPOSEES
2013

20

- les quatre (4) premiers de chaque IR si 124 points.
- à l'issue des figures imposées, les 10 premières passeront dans le deuxième groupe en solo et les suivantes passeront dans le premier groupe.
- solos garçons

SOLOS LIBRES +
FIGURES IMPOSEES
2010

20

- Attention la qualification pour les 2010 a lieu lors de N2 Jeunes
- les quatre (4) premiers de chaque IR si 124 points.
- à l'issue des figures imposées, les 10 premières passeront dans le deuxième groupe en solo et les suivantes passeront dans le premier groupe.
- solos garçons

DUOS LIBRES +
FIGURES IMPOSEES

12

- douze (12) premiers des éliminatoires si 122 points

DUOS LIBRES MIXTES +
FIGURES IMPOSEES

- les duos mixtes de chaque IR ayant obtenu 120 points

ÉQUIPES LIBRES +
FIGURES IMPOSEES

12

- douze (12) premières des éliminatoires si 120 points

COMBINES

12

- douze (12) premières des éliminatoires si 61 points

PODIUMS

Outre le classement pour chaque épreuve, un classement et un podium seront réalisés pour les clubs et les ligues, en prenant en compte les résultats suivants:

- année d'âge 2013/10 ans (figures imposées/solo)
- année d'âge 2012/11 ans (figures imposées/solo)
- année d'âge 2011/12 ans (figures imposées/solo)
- année d'âge 2010/13 ans (figures imposées/solo)





LE PUBLIC CONCERNÉ

Filles : 12, 13, 14, 15 ans (2011, 2010, 2009 et 2008)

Garçons : 12, 13, 14, 15, 16 ans (2011, 2010, 2009, 2008 et 2007)

COMPÉTITIONS

- ⇒ Journées d'Automne
- ⇒ Épreuve qualificative du Championnat de France Hiver Jeune
- ⇒ Championnat de France Hiver Jeune
- ⇒ Championnat Régional Jeune
- ⇒ Championnat National 2 Jeune
- ⇒ Championnat de France Été National 1 Jeune
- ⇒ Championnat de France Été Élite Jeune Open

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir validé le niveau Synchro d'Argent
- Avoir obtenu les points requis pour chaque niveau de Championnats
- Avoir obtenu les places requises pour les Championnats de France

CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES
suivant règlement FINA

SOLOS LIBRES
2'00 (+ ou - 05 sec)

DUOS LIBRES
2'30 (+ ou - 05 sec)

DUOS MIXTES LIBRES
2'30 (+ ou - 05 sec)

ÉQUIPES LIBRES
3'00 (+ ou - 05 sec)

COMBINES
3'00 (+ ou - 05 sec)

BALLETS ACROBATIQUES
2'30 (+ ou - 05 sec)

CLASSEMENTS ET PODIUMS

- 50% Figures imposées + 50% Épreuves libres
- 100% **ballets combinés**
- 100% **ballets acrobatiques**

Rappel : Les nageuses et nageurs de la catégorie Jeune ne peuvent pas nager l'épreuve du ballet acrobatique et celle du ballet combiné sur une même compétition Jeune.

- 100% Figures imposées : un podium est organisé incluant les quatre (4) années d'âge pour les nageuses nées en 2011, 2010, 2009 et 2008 et les cinq (5) années d'âge pour les nageurs nés en 2011, 2010, 2009, 2008 et 2007.
Un deuxième podium est organisé pour les nageuses/nageurs plus jeunes (né(e)s en **2011 et 2010**).



RÈGLES GÉNÉRALES

- Les nageuses/nageurs âgé(e)s de 12 ans (2011), peuvent nager la même épreuve dans les deux catégories (Avenir et Jeune).
- Les nageuses âgées de 15 ans (2008) et nageurs âgés de 15 et 16 ans (2008 et 2007) peuvent nager la même épreuve dans deux catégories Jeune et Junior
- La qualification dans l'épreuve solo libre est nominative et sans remplaçant(e).
- Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Rappel : les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s. Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les **ballets acrobatiques** ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s en Régional et N2. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs au minimum lors de leur participation en National 1 ou Élite. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans cette épreuve.
- Les **ballets combinés** ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s en Régional et N2. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs au minimum lors de leur participation en National. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans cette épreuve.

ATTENTION UNE NAGEUSE OU UN NAGEUR NE PEUT PAS NAGER L'ÉPREUVE DU BALLETT ACROBATIQUE ET DU BALLETT COMBINÉ SUR UNE MEME COMPÉTITION

LE NOMBRE D'ÉLÉMENTS INDIQUÉS CI-APRÈS PAR BALLETT EST VIVEMENT RECOMMANDÉ AU NIVEAU NATIONAL MAIS N'ENTRAÎNERA PAS DE PÉNALITÉ S'IL N'EST PAS RESPECTÉ

- **Le solo libre comporte :**
 - ⇒ six (6) hybrides.
- **Le duo libre comporte :**
 - ⇒ six (6) hybrides,
 - ⇒ une (1) acrobatie à deux.
- **Le duo mixte libre comporte :**
 - ⇒ cinq (5) hybrides (dont 1 en connexion au minimum),
 - ⇒ deux (2) acrobaties à deux,
 - ⇒ deux (2) mouvements de surface connectés en déplacement.
- **L'équipe libre comporte :**
 - ⇒ six (6) hybrides (dont une (1) poussée « barracuda » (T1-T9) et une (1) vrille descendante de 720° avec une ou deux jambes (R3) synchronisées par toute l'équipe),
 - ⇒ trois (3) acrobaties en équipe,
 - ⇒ les acrobaties ne peuvent pas avoir un degré de difficulté (DD) supérieur aux suivants : pour le groupe A : 2.65 ; pour le groupe B : 2.6 ; pour le groupe C : 2.45 et pour le groupe P : 2.5.
- **Le ballet acrobatique comporte :**
 - ⇒ cinq (5) acrobaties en équipe (1 du groupe A, 1 du groupe B, 1 du groupe C, 1 du groupe P) et 1 autre au choix.
 - ⇒ les hybrides et transitions sont libres,
 - ⇒ les acrobaties ne peuvent pas avoir un degré de difficulté (DD) supérieur aux suivants : pour le groupe A : 2.65 ; pour le groupe B : 2.6 ; pour le groupe C : 2.45 et pour le groupe P : 2.5.
- **Le ballet combiné comporte :**
 - ⇒ au moins deux (2) parties avec moins de trois (3) concurrents ,
 - ⇒ au moins deux (2) parties avec tous les concurrents,
 - ⇒ quatre (4) acrobaties en équipe,
 - ⇒ une (1) hybride en solo,
 - ⇒ une (1) hybride en duo,
 - ⇒ trois (3) hybrides en équipe (avec 4 athlètes minimum).
 - ⇒ les transitions sont libres,
 - ⇒ les acrobaties ne peuvent pas avoir un degré de difficulté (DD) supérieur aux suivants : pour le groupe A : 2.65 ; pour le groupe B : 2.6 ; pour le groupe C : 2.45 et pour le groupe P : 2.5.

JOURNÉES D'AUTOMNE JEUNE



RÈGLES

Les journées d'Automne Jeune sont sélectives à l'épreuve qualificative et au Championnat de France d'hiver Jeune.

- Les solistes déjà qualifié(e)s aux Championnats de France d'hiver lors de la saison N-1 ainsi que les solistes des CNAHN peuvent participer à cette compétition sans pour autant remettre en cause leur qualification. Ces nageuses/nageurs feront l'objet d'un double classement.
- L'interrégion peut décider des récompenses attribuées.
- Les ballets n'accédant pas à l'épreuve qualificative ou au Championnat de France d'hiver dans une épreuve donnée pourront nager cette épreuve directement aux N2 2023 sans passer par les Régionaux excepté si les scores ne sont pas atteints.

CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES : groupe 1 et groupe 2

GROUPES	GROUPES
GROUPES 1. Flamenco jambe plié, tour vrillé (140G) 2. Cyclone ouvert 180° (437)	GROUPES 1. Barracuda grand écart aérien, vrille ascendante 180° (308h) 2. Espadon jambes tendues rotation ariane (407)
SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES
	EQUIPES LIBRES

ACCÈS À L'ÉPREUVE QUALIFICATIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	• vingt (20), (quatre (4) de la 2ème à la 5ème place de chaque IR, si 130 points.
---------------------------------	---

ACCÈS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	• cinq (5) (le premier de chaque IR) seront qualifiés, si 130 points.
DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES	• les duos mixtes ayant obtenu 126 points
EQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	• dix (10) (les deux (2) premiers de chaque IR) seront qualifiés, si 126 points.

ÉPREUVE QUALIFICATIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE

RÈGLES

- Un(e) (ou des) nageuse(s)/nageurs peut (peuvent) être positionné(es) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.
- Les solos libres n'accédant pas au Championnat de France d'hiver pourront être nagés directement aux N2 2023 sans passer par les Régionaux.



CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSEES : 2 groupes tirés au sort parmi les groupes 1, 2 et 5

GROUPES	GROUPES	GROUPES
GROUPES 1. Flamenco jambe plié, tour vrillé (140G) 2. Cyclone ouvert 180° (437)	GROUPES 1. Barracuda grand écart aérien, vrille ascendante 180° (308h) 2. Espadon jambes tendues rotation ariane (407)	GROUPES 1. Rio ballet leg tendu (144) 2. Promenade arrière fermée 360 (421)
SOLOS LIBRES		

Pas de podium organisé pour la phase qualificative

ACCÈS AUX ÉLIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE

les six (6) premiers solos libres + figures imposées, si 130 points.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE

RÈGLES

- Un(e) (ou des) nageuse(s)/nageurs peut (peuvent) être positionné(es) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.
- Les chiffres ne tiennent pas compte des hors quotas ni des dérogations DTN.
- Possibilité de ne faire que les figures imposées pour les nageuses/nageurs suivant(e)s : 2011, 2010, 2009, 2008, (2007 garçons) retenu(e)s à l'issue du classement des figures imposées des Championnats de France N1 et Élite Jeune 2022 et à la Finale Nationale des Avenirs et des Jeunes 2022 ainsi qu'aux nageuses/nageurs positionné(e)s dans le Projet de Performance Fédéral et celles/ceux proposé(e)s sur la liste ministérielle. La diffusion de la liste par le DTN ou de ses représentants sera communiquée en début de saison sportive. Les engagements préliminaires devront parvenir à la Fédération avant la date limite du 30 octobre 2022.
- Les ballets non qualifiés au Championnat de France Élite Jeune pourront nager directement aux N2 2023 sans passer par les Régionaux excepté si les scores ne sont pas atteints.



CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES : 2 groupes tirés au sort parmi les groupes 1, 2 et 5

GRUPE 1	GRUPE 2	GRUPE 5
1. Flamenco jambe plié, tour vrillé (140G) 2. Cyclone ouvert 180° (437)	1. Barracuda grand écart aérien, vrille ascendante 180° (308h) 2. Espadon jambes tendues rotation ariane (407)	1. Rio ballet leg tendu (144) 2. Promenade arrière fermée à 360° (421)
SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES	EQUIPES LIBRES

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ELIMINATOIRES

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	- cinq (5) (le premier de chaque journée d'Automne) si 130 points. - les sept (7) premiers de l'épreuve qualificative si 130 points. - huit (8) places CNAHN (2 places par CNAHN).
---------------------------------	--

CONDITIONS D'ACCÈS AUX FINALES

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	- douze (12) premiers des éliminatoires si 130 points. - solos garçons
EQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	- dix (10) (les deux (2) premières de chaque journée d'Automne) si 126 points. - quatre (4) places CNAHN (1 place par CNAHN).

CONDITIONS D'ACCÈS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ETE ÉLITE JEUNE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	douze (12) premiers si 140 points.
EQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	six (6) premières si 128 points.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNE

RÈGLES

Le Championnat Régional est qualificatif pour le Championnat National 2. Ils peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.



CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES : 2 groupes tirés au sort parmi les groupes 1, 2 et 5

GRUPE 1		GRUPE 2		GRUPE 5	
1.	Flamenco jambe plié, tour vrillé (140G)	1.	Barracuda grand écart aérien, vrille ascendante 180° (308h)	1.	Rio ballet leg tendu (144)
2.	Cyclone ouvert 180° (437)	2.	Espadon jambes tendues rotation ariane (407)	2.	Promenade arrière fermée à 360° (421)
SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES	EQUIPES LIBRES	COMBINES	BALLET ACROBATIQUES

ACCÈS AU CHAMPIONNAT NATIONALE 2 JEUNE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES 120 points	DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES 118 points
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES 116 points	DUOS MIXTES LIBRES + FIGURES IMPOSEES 116 points
COMBINES 59 points	BALLET ACROBATIQUES 60 points

CHAMPIONNAT NATIONAL 2 JEUNE



RÈGLES

Le Championnat National 2 est qualificatif pour le Championnat de France National 1 et le Championnat de France Élite Jeune. Il peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.

- Les ballets classés 1ers de chaque N2 n'obtenant pas les minima de points pour accéder au Championnat de France Élite mais obtenant ceux pour accéder au Championnat de France N1 seront qualifiés pour le Championnat de France N1. Ils se rajouteront au nombre de ballets qualifiés au Championnat de France N1.
- Les nageuses/nageurs de 2010 ne participant qu'à la Finale Nationale des Jeunes n'ont pas l'obligation de participer aux Régionaux, les Championnats de National 2 servant de phases qualificatives. Ces nageuses/nageurs feront l'objet d'un double classement.

CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES : 2 groupes tirés au sort parmi les groupes 1, 2, 5 et 6

GROUPE 1		GROUPE 2	
1.Flamenco jambe plié, tour vrillé (140G)		1.Barracuda grand écart aérien, vrille ascendante 180° (308h)	
2.Cyclone ouvert 180° (437)		2.Espadon jambes tendues rotation ariane (407)	
GROUPE 5		GROUPE 6	
1.Rio ballet leg tendu (144)		1.Ipanéma vrille 180° (440d)	
2.Promenade arrière fermée à 360° (421)		2.Coup de pied à la lune vrille combine (311j)	
SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES	
EQUIPES LIBRES	COMBINES	BALLETS ACROBATIQUES	

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ÉLIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT NATIONAL 1 JEUNE

DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSÉES	• seize (16) (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO), si 124 points.
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSÉES	• seize (16) (les trois (3) classées de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classées de la 2ème à la 5ème place du SO), si 122 points.
COMBINES	• seize (16) (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO), si 62 points.
BALLETS ACROBATIQUES	• seize (16) (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO), si 63 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX FINALES DU CHAMPIONNAT NATIONAL 1 JEUNE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSÉES	• quinze (15), les trois (3) premiers de chaque IR si 126 points. • solos garçons
DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSÉES	• les duos mixtes ayant obtenu 122 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ÉLIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT ELITE JEUNE

DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSÉES	• cinq (5), les premiers (1) de chaque IR si 136 points.
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSÉES	• cinq (5), les premières (1) de chaque IR si 128 points.
COMBINES	• cinq (5), les premiers (1) de chaque IR si 67 points.
BALLETS ACROBATIQUES	• cinq (5), les premiers (1) de chaque IR si 68 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX FINALES DU CHAMPIONNAT ELITE JEUNE

DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSÉES	• les duos mixtes ayant obtenu 128 points.
---------------------------------------	--

CONDITIONS D'ACCÈS AU CHAMPIONNATS DE FRANCE AVENIR POUR LES SOLISTES NE(E)S EN 2010

SOLOS LIBRES 2010	• les quatre (4) premiers solos de chaque IR Les nageurs se rajoutent au quota de chaque IR.
-------------------	---



RÈGLES

Le Championnat de France Nationale 1 est qualificatif pour le Championnat de France Élite.

- Les ballets classés 1ers de chaque N2 n'obtenant pas les minima de points pour accéder au Championnat de France Élite mais obtenant ceux pour accéder au Championnat de France N1 seront qualifiés. Il se rajouteront au nombre de ballets qualifiés au Championnat de France N1.

Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires, ni des dérogations DTN.



CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES : 2 groupes tirés au sort parmi les groupes 1, 2, 3, 5 et 6

GRUPE 1	GRUPE 2	GRUPE 3
1. Flamenco jambe plié, tour vrillé (140G) 2. Cyclone ouvert 180° (437)	1. Barracuda grand écart aérien, vrille ascendante 180° (308h) 2. Espadon jambes tendues rotation ariane (407)	1. Marsouin fouetté, vrille continue 720° (356f) 2. Saturne (441)
GRUPE 5	GRUPE 6	
1. Rio ballet leg tendu (144) 2. Promenade arrière fermée à 360° (421)	1. Ipanéma vrille 180° (440d) 2. Coup de pied à la lune vrille combine (311j)	
SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES
EQUIPES LIBRES	COMBINES	BALLETS ACROBATIQUES

CONTENU DES ÉPREUVES EN ELIMINATOIRE

DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	15	• les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO, si 124 points.
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	16	• les trois (3) classées de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classées de la 2ème à la 5ème place du SO, si 122 points.
COMBINES	16	• les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO, si 63 points.
BALLETS ACROBATIQUES	16	• les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO, si 63 points.

CONTENU DES ÉPREUVES EN FINALE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	15	• les trois (3) premiers de chaque IR si 126 points. • solos garçons
DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	12	• douze (12) premiers des éliminatoires si 124 points.
DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES		• les duos mixtes ayant obtenu 122 points.
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	12	• douze (12) premières des éliminatoires si 122 points.
COMBINES	12	• douze (12) premières des éliminatoires si 62 points.
BALLETS ACROBATIQUES	12	• douze (12) premières des éliminatoires si 63 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AU CHAMPIONNAT ÉLITE JEUNE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	5	• cinq (5) premiers des finales si 140 points.
DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	4	• quatre (4) premiers des finales si 136 points.
DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES		• les duos mixtes ayant obtenu 130 points
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	6	• six (6) premières des finales si 128 points.
COMBINES	3	• trois (3) premiers des finales si 67 points.
BALLETS ACROBATIQUES	3	• trois (3) premiers des finales si 68 points.



RÈGLES

- Une (ou des) nageuse(s) peut (peuvent) être positionnée(s) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.
- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires, ni des dérogations DTN, ni des ballets étrangers.

CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES : 2 groupes tirés au sort parmi les 6 groupes

GROUPE 1 1. Flamenco jambe plié, tour vrillé (140G) 2. Cyclone ouvert 180° (437)	GROUPE 2 1. Barracuda grand écart aérien, vrille ascendante 180° (308h) 2. Espadon jambes tendues rotation ariane (407)	GROUPE 3 1. Marsouin fouetté, vrille continue 720° (356f) 2. Saturne (441)
GROUPE 4 1. Vénus (352) 2. Albatros vrille ascendante 360° (240i)	GROUPE 5 1. Rio ballet leg tendu (144) 2. Promenade arrière fermée à 360° (421)	GROUPE 6 1. Ipanéma vrille 180° (440d) 2. Coup de pied à la lune vrille combine (311j)
SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES
EQUIPES LIBRES	COMBINES	BALLETS ACCROBATIQUES

CONTENU DES ÉPREUVES EN ELIMINATOIRE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	17	• les douze (12) premiers du championnat de France d'hiver si 140 points. • cinq (5) premiers du championnat de France N1 si 140 points.
DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	17	• les quatre (4) premiers du championnat de France N1 si 136 points. • cinq (5) des N2 (chaque champion N2) si 136 points. • huit (8) des CHAHN (deux par CHAHN).
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	17	• les six (6) premiers du championnat de France d'hiver si 128 points. • cinq (5) des N2 (chaque champion N2) si 128 points. • six (6) du championnat de France N1 si 128 points.

CONTENU DES ÉPREUVES EN FINALE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	12	• douze (12) premiers des éliminatoires si 140 points • solos garçons
DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	12	• douze (12) premiers des éliminatoires si 136 points
DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES		• les duos mixtes ayant obtenus 130 points
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	12	• douze (12) premières des éliminatoires si 128 points
COMBINES	12	• cinq (5) des N2 (chaque champion N2) si 64 points. • les trois (3) premiers du championnat de France N1 si 64 points. • quatre (4) des CHAHN (un par CHAHN).
BALLETS ACCROBATIQUES	12	• cinq (5) des N2 (chaque champion N2) si 68 points. • les trois (3) premiers du championnat de France N1 si 68 points. • quatre (4) des CHAHN (un par CHAHN).

CONDITIONS D'ACCÈS AUX CHAMPIONNATS HIVER OU ELITE ETE JEUNE 2023-2024

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	
DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	
DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES	
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	
COMBINES	
BALLETS ACCROBATIQUES	

• Etre classé dans le top 6 et avoir réalisé les points.
Ce dispositif de qualification ne concerne pas les deux places en solo et duo et la place en épreuve collective pour les CHAHN.



PUBLIC CONCERNÉ	
Filles : 15, 16, 17, 18, 19 ans (2008, 2007, 2006, 2005 et 2004)	
Garçons : 15, 16, 17, 18, 19, 20 ans (2008, 2007, 2006, 2005, 2004 et 2003)	
COMPÉTITIONS	
⇒ Journées d'Automne ⇒ Épreuve qualificative du Championnat de France Hiver Junior ⇒ Championnat de France Hiver Junior ⇒ Championnat Régional Junior ⇒ Championnat National 2 Junior ⇒ Championnat de France Été National 1 Junior ⇒ Championnat de France Été Élite Junior Open	
CONDITIONS D'ACCÈS	
• Avoir validé le niveau Synchro d'Argent pour participer aux Championnats Régionaux et N2 • Avoir validé le niveau Synchro d'Or pour participer aux Championnats de France • Avoir obtenu les points requis pour chaque niveau de Championnats • Avoir obtenu les places requises pour les Championnats de France	
CONTENU DES ÉPREUVES	
SOLOS TECHNIQUES 2'00 (+ ou - 05 sec)	SOLOS LIBRES 2'15 (+ ou - 05 sec)
DUOS TECHNIQUES 2'20 (+ ou - 05 sec)	DUOS LIBRES 2'45 (+ ou - 05 sec)
DUOS TECHNIQUES MIXTES 2'20 (+ ou - 05 sec)	DUOS LIBRES MIXTES 2'45 (+ ou - 05 sec)
ÉQUIPES TECHNIQUES 2'50 (+ ou - 05 sec)	ÉQUIPES LIBRES 3'30 (+ ou - 05 sec)
BALLETS ACROBATIQUES 3'00 (+ ou - 05 sec)	
CLASSEMENTS ET PODIUMS	
• 100% Chaque épreuve • 100% Solos techniques : un podium général est organisé incluant les cinq (5) années d'âge pour les nageuses nées en 2008, 2007, 2006, 2005 et 2004 et pour les six (6) années d'âge pour les nageurs nés en 2008, 2007, 2006, 2005, 2004 et 2003. Un deuxième podium est organisé pour les plus jeunes nageuses/ nageurs (né(e)s en 2008, 2007 et 2006).	

RÈGLES GÉNÉRALES

- Les nageuses/nageurs considéré(e)s comme Jeunes et Juniors peuvent nager dans deux catégories.
- La qualification dans l'épreuve solo libre et de solo technique est nominative et sans remplaçant(e).
- Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Rappel : les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s. Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les **ballets acrobatiques** ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s en Régional et N2. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs au minimum lors de leur participation en National 1 ou Élite. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans cette épreuve.

LE NOMBRE D'ÉLÉMENTS INDIQUÉS CI-APRÈS PAR BALLETS EST VIVEMENT RECOMMANDÉ AU NIVEAU NATIONAL MAIS N'ENTRAÎNERA PAS DE PÉNALITÉ S'IL N'EST PAS RESPECTÉ

- **Le solo libre comporte :**
 - ⇒ sept (7) hybrides.
- **Le solo technique comporte :**
 - ⇒ cinq (5) éléments techniques obligatoires,
 - ⇒ deux (2) hybrides.
- **Le duo libre comporte :**
 - ⇒ sept (7) hybrides,
 - ⇒ deux (2) acrobaties à deux.
- **Le duo technique comporte :**
 - ⇒ cinq (5) éléments techniques obligatoires,
 - ⇒ deux (2) hybrides (dont 1 en connexion),
 - ⇒ une (1) acrobatie à deux.
- **Le duo mixte libre comporte :**
 - ⇒ six (6) hybrides (dont 1 en connexion au minimum),
 - ⇒ trois (3) acrobaties à deux : 1 porté, 1 éjecté et un au choix,
 - ⇒ deux (2) mouvements de surface connectés en déplacement au minimum .
- **Le duo mixte technique comporte :**
 - ⇒ cinq (5) éléments techniques obligatoires,
 - ⇒ deux (2) hybrides (dont 1 en connexion),
 - ⇒ une (1) acrobatie à deux.
- **L'équipe libre comporte :**
 - ⇒ sept (7) hybrides,
 - ⇒ quatre (4) acrobaties en équipe.
- **L'équipe technique comporte :**
 - ⇒ cinq (5) éléments techniques obligatoires,
 - ⇒ trois (3) hybrides (dont 1 cascade),
 - ⇒ une (1) acrobatie en équipe.
- **Le ballet acrobatique comporte :**
 - ⇒ sept (7) acrobaties en équipe (1 du groupe A, 1 du groupe B, 1 du groupe C, 1 du groupe P et 3 autres au choix),
 - ⇒ les hybrides et transitions sont libres.



JOURNÉES D'AUTOMNE JUNIOR



RÈGLES

Les journées d'Automne Junior sont sélectives à l'épreuve qualificative et au Championnat de France d'hiver Junior

- Les solistes déjà qualifié(e)s aux Championnats de France d'hiver lors de la saison N-1 ainsi que les solistes des CNAHN peuvent participer à cette compétition sans pour autant remettre en cause leur qualification. Ces nageuses/nageurs feront l'objet d'un double classement.
- L'interrégion peut décider des récompenses attribuées.
- Les ballets n'accédant pas à l'épreuve qualificative ou au Championnat de France d'hiver dans une épreuve donnée pourront nager cette épreuve directement aux N2 2023 sans passer par les Régionaux excepté si les scores ne sont pas atteints.

CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES	ÉQUIPES LIBRES
--------------	--------------------	----------------

ACCÈS À L'ÉPREUVE QUALIFICATIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR

SOLOS LIBRES	quinze (15) (trois (3) de chaque IR classés de la 2ème à la 4ème place) seront qualifiés, si 68 points.
--------------	---

ACCÈS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR

SOLOS LIBRES	• cinq (5) (les premiers de chaque IR) seront qualifiés, si 68 points.
DUOS LIBRES MIXTES	• les duos mixtes ayant obtenu 64 points
ÉQUIPES LIBRES	• dix (10) (les deux (2) premiers de chaque IR) seront qualifiés, si 66 points.

ÉPREUVE QUALIFICATIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR

RÈGLES

- Un(e) (ou des) nageuse(s)/nageurs peut (peuvent) être positionné(es) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.
- Les solos libres n'accédant pas au Championnat de France d'hiver pourront être nagés directement aux N2 2023 sans passer par les Régionaux.

CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS LIBRES

Pas de podium organisé pour cette phase qualificative

ACCÈS AUX ÉLIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR

les six (6) premiers solos libres si 68 points.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR



RÈGLES

- Un(e) (ou des) nageuse(s)/nageurs peut (peuvent) être positionné(es) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.
- Les chiffres ne tiennent pas compte des hors quotas ni des dérogations DTN.
- Les ballets non qualifiés au Championnat de France Élite Junior pourront nager directement les N2 d'été 2023 sans passer par les Régionaux excepté si les scores ne sont pas atteints.

CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES	EQUIPES LIBRES
--------------	--------------------	----------------

CONDITIONS D'ACCÈS POINTS ET PLACES

SOLOS LIBRES	• cinq (5) (le premier de chaque journée d'Automne) si 68 points. • les sept (7) premiers de l'épreuve qualificative si 68 points. • huit (8) places CNAHN (2 places par CNAHN) si 68 points.
DUOS LIBRES MIXTES	• les duos mixtes ayant obtenu 64 points.
ÉQUIPES LIBRES	• dix (10) (les deux (2) premiers de chaque journée d'Automne) si 66 points. • quatre (4) des CHAHN (1 place par CNAHN).

CONDITIONS D'ACCÈS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ÉTÉ ÉLITE JUNIOR

SOLOS LIBRES	• douze (12) premiers si 71 points.
DUOS LIBRES MIXTES	• les duos mixtes ayant obtenu 68 points.
ÉQUIPES LIBRES	• six (6) premières si 69 points.

CHAMPIONNAT REGIONAL JUNIOR

RÈGLES

Le Championnat Régional est qualificatif pour le Championnat National 2. Ils peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.

Rappel : pour la catégorie Junior, il est recommandé aux Ligues de regrouper les compétitions Régionales et N2. Plusieurs classements devront être établis (Régionaux et N2).

CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS TECHNIQUES	SOLOS LIBRES
DUOS TECHNIQUES	DUOS LIBRES
DUOS TECHNIQUES MIXTES	DUOS LIBRES MIXTES
ÉQUIPES TECHNIQUES	EQUIPES LIBRES

BALLETS ACROBATIQUES

ACCÈS AU CHAMPIONNAT NATIONALE 2 JUNIOR

• SOLOS TECHNIQUES 58 points	• SOLOS LIBRES 61 points
• DUOS TECHNIQUES 57 points	• DUOS LIBRES 60 points
• DUOS TECHNIQUES MIXTES 56 points	• DUOS LIBRES MIXTES 59 points
• ÉQUIPES TECHNIQUES 56 points	• EQUIPES LIBRES 59 points
• BALLETS ACROBATIQUES 61 points	



RÈGLES

Le Championnat National 2 est qualificatif pour le Championnat de France National 1 et le Championnat de France Élite. Il peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.

- Les ballets classés 1ers de chaque N2 n'obtenant pas les minima de points pour accéder au Championnat de France Élite mais obtenant ceux pour accéder au Championnat de France N1 seront qualifiés pour le Championnat de France N1 et se rajouteront au nombre de ballets qualifiés au Championnat de France N1.
- Les ballets n'ayant pas validé le niveau Synchro d'Or et ne souhaitant pas une qualification pour les Championnats de France pourront bénéficier d'un double classement N2 et des récompenses adéquates.
- La composition des ballets (excepté les solos qui sont nominatifs) peut être modifiée d'un niveau de compétition à l'autre. Aussi, un ballet composé d'une ou plusieurs nageuses titulaires du synchro d'Argent n'empêchera pas la qualification de ce dernier aux Championnats de France où le Synchro d'Or est obligatoire lors des engagements.

CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS TECHNIQUES	SOLOS LIBRES
DUOS TECHNIQUES	DUOS LIBRES
DUOS TECHNIQUES MIXTES	DUOS LIBRES MIXTES
ÉQUIPES TECHNIQUES	EQUIPES LIBRES
BALLETS ACROBATIQUES	

CONDITIONS D'ACCÈS AUX FINALES CHAMPIONNAT NATIONALE 1 JUNIOR

SOLOS TECHNIQUES	• quinze (15) (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR) si 63 points.
SOLOS LIBRES	• quinze (15), les trois (3) premiers de chaque IR si 66 points.
DUOS TECHNIQUES	• quinze (15) (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR) si 62 points.
DUOS TECHNIQUES MIXTES	• les duos techniques mixtes ayant obtenu 59 points.
DUOS LIBRES	• seize (16) (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO), si 65 points.
DUOS LIBRES MIXTES	• les duos libres mixtes ayant obtenu 62 points.
ÉQUIPES TECHNIQUES	• quinze (15) (les trois (3) classées de la 2ème à la 4ème place de chaque IR) si 61 points.
ÉQUIPES LIBRES	• seize (16) (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO), si 64 points.
BALLETS ACROBATIQUES	• seize (16) (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO), si 67 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ELIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT ELITE JUNIOR

DUOS LIBRES	• cinq (5), les premiers (1) de chaque IR si 70 points.
ÉQUIPES LIBRES	• cinq (5), les premiers (1) de chaque IR si 69 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX FINALES DU CHAMPIONNAT ELITE JUNIOR

SOLOS TECHNIQUES	• cinq (5), les premières (1) de chaque IR si 69 points.
DUOS TECHNIQUES	• cinq (5), les premières (1) de chaque IR si 68 points.
DUOS TECHNIQUES MIXTES	• les duos techniques mixtes ayant obtenu 64 points.
DUOS LIBRES MIXTES	• les duos mixtes ayant obtenu 68 points.
ÉQUIPES TECHNIQUES	• cinq (5), les premières (1) de chaque IR si 67 points.
BALLETS ACROBATIQUES	• cinq (5), les premières (1) de chaque IR si 69 points.

**RÈGLES**

Le Championnat de France National 1 est qualificatif pour le Championnat de France Élite.

- Les ballets classés 1ers de chaque N2 n'obtenant pas les minima de points pour accéder au Championnat de France Élite mais obtenant ceux pour accéder au Championnat de France N1 seront qualifiés pour le Championnat de France N1 et se rajouteront au nombre de ballets qualifiés au Championnat de France N1.
- Toutes les épreuves sont en finale directe.
- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires, ni des dérogations DTN.

CONTENU DES ÉPREUVES EN FINALE

SOLOS TECHNIQUES	15	• les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR si 63 points.
SOLOS LIBRES	15	• les trois (3) premiers de chaque IR si 66 points.
DUOS TECHNIQUES	15	• les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR si 62 points.
DUOS TECHNIQUES MIXTES		• les duos techniques mixtes ayant obtenu 59 points lors des N2.
DUOS LIBRES	16	• les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO si 65 points.
DUOS LIBRES MIXTES		• les duos libres mixtes ayant obtenu 62 points lors des N2.
ÉQUIPES TECHNIQUES	15	• les trois (3) classées de la 2ème à la 4ème place de chaque IR si 61 points.
ÉQUIPES LIBRES	16	• les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO si 64 points.
BALLETS ACROBATIQUES	16	• les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO si 67 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ELIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT ELITE JUNIOR

SOLOS LIBRES	5	• cinq (5) premiers si 71 points.
DUOS LIBRES	4	• quatre (4) premiers si 70 points.
ÉQUIPES LIBRES	6	• six (6) premières si 69 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX FINALES DU CHAMPIONNAT ELITE JUNIOR

SOLOS TECHNIQUES	4	• quatre (4) premiers si 69 points.
DUOS TECHNIQUES	4	• quatre (4) premiers si 68 points.
DUOS TECHNIQUES MIXTES		• les duos techniques mixtes ayant obtenu 64 points.
DUOS LIBRES MIXTES		• les duos libres mixtes ayant obtenu 68 points.
ÉQUIPES TECHNIQUES	4	• quatre (4) premières si 67 points.
BALLETS ACROBATIQUES	4	• quatre (4) premiers si 69 points.



RÈGLES

- Une (ou des) nageuse(s) peut (peuvent) être positionnée(s) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.
- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires, ni des dérogations DTN, ni des ballets étrangers.

CONTENU DES ÉPREUVES EN ELIMINATOIRE

SOLOS LIBRES	17	• les douze (12) premiers du championnat de France d'hiver si 71 points. • les cinq (5) premiers du championnat de France N1 si 71 points.
DUOS LIBRES	17	• les huit (8) premiers du championnat de France d'hiver si 70 points. • cinq (5) des N2 (chaque champion) si 67 points. • les quatre (4) premiers du championnat de France N1 si 70 points.
ÉQUIPES LIBRES	17	• les six (6) premiers du championnat de France d'hiver si 69 points. • cinq (5) des N2 (chaque champion) si 66 points. • les six (6) premiers du championnat de France N1 si 69 points.

CONTENU DES ÉPREUVES EN FINALE

SOLOS TECHNIQUES	17	• cinq (5) des N2 (chaque champion) si 69 points. • les quatre (4) premiers du championnat de France N1 si 69 points. • huit (8) des CNAHN (2 places par CNAHN).
SOLOS LIBRES	12	• douze (12) premiers des éliminatoires si 71 points • solos garçons
DUOS TECHNIQUES	17	• cinq (5) des N2 (chaque champion) si 68 points. • les quatre (4) premiers du championnat de France N1 si 68 points. • huit (8) des CNAHN (2 places par CNAHN).
DUOS LIBRES	12	• douze (12) premiers des éliminatoires si 70 points.
DUOS TECHNIQUES MIXTES		• les duos techniques mixtes ayant obtenu 64 points.
DUOS LIBRES MIXTES		• les duos libres mixtes ayant obtenu 68 points.
ÉQUIPES TECHNIQUES	13	• cinq (5) des N2 (chaque champion) si 67 points. • les quatre (4) premiers du championnat de France N1 si 67 points. • quatre (4) des CHAHN (1 place par CHAHN).
ÉQUIPES LIBRES	12	• douze (12) premiers des éliminatoires si 69 points.
BALLETS ACROBATIQUES	13	• cinq (5) des N2 (chaque champion) si 69 points. • les quatre (4) premiers du championnat de France N1 si 69 points. • quatre (4) des CHAHN (un par CHAHN).

CONDITIONS D'ACCÈS AUX CHAMPIONNATS HIVER OU ELITE ETE JUNIOR 2023-2024

SOLOS TECHNIQUES	
SOLOS LIBRES	
DUOS TECHNIQUES	
DUOS LIBRES	
DUOS TECHNIQUES MIXTES	
DUOS LIBRES MIXTES	
ÉQUIPES TECHNIQUES	
ÉQUIPES LIBRES	
BALLETS ACROBATIQUES	

- Etre classé dans le top 6 et avoir réalisé les points.
- Ce dispositif de qualification ne concerne pas les deux places en solo et duo et la place en épreuve collective pour les CNAHN.



PUBLIC CONCERNÉ	
SENIOR	15 ans et plus (2008 et avant)
COMPÉTITIONS	
⇒ Championnat Régional Senior ⇒ Championnat National 2 Senior ⇒ Championnat de France Été Senior	
CONDITIONS D'ACCÈS	
• Avoir validé le niveau Synchro d'Argent pour participer aux Championnats Régionaux et N2 • Avoir validé le niveau Synchro d'Or pour participer aux Championnats de France • Avoir obtenu les points requis pour chaque niveau de Championnats • Avoir obtenu les places requises pour les Championnats de France	
CONTENU DES ÉPREUVES	
SOLOS LIBRES 2'15 (+ ou - 05 sec)	DUOS LIBRES 2'45 (+ ou - 05 sec)
DUOS LIBRES MIXTES 2'45 (+ ou - 05 sec)	ÉQUIPES LIBRES 3'30 (+ ou - 05 sec)
BALLETS COMBINÉS 3'00 (+ ou - 05 sec)	BALLETS ACROBATIQUES 3'00 (+ ou - 05 sec)
CLASSEMENTS & PODIUMS	
100% CHAQUE ÉPREUVE • Un podium est organisé et un titre est attribué pour chaque épreuve.	



RÈGLES GÉNÉRALES

- Le solo libre Senior peut être nagé par un(e) nageuse/nageur junior, à condition de ne pas avoir participé à cette épreuve dans la catégorie Junior.
- La qualification dans l'épreuve solo libre est nominative et sans remplaçant(e).
- Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Rappel : les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s. Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les ballets combinés ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s en Régional et N2. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs au minimum lors de leur participation au Championnat de France. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans ces épreuves.
- Les **ballets acrobatiques** ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s en Régional et N2. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs au minimum lors de leur participation au Championnat de France. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans cette épreuve.

LE NOMBRE D'ÉLÉMENTS INDIQUÉS CI-APRÈS PAR BALLET EST VIVEMENT RECOMMANDÉ AU NIVEAU NATIONAL MAIS N'ENTRAÎNERA PAS DE PENALITÉ S'IL N'EST PAS RESPECTÉ

- **Le solo libre comporte :**
 - ⇒ sept (7) hybrides.
- **Le duo libre comporte :**
 - ⇒ sept (7) hybrides,
 - ⇒ deux (2) acrobaties à deux.
- **Le duo mixte libre comporte :**
 - ⇒ six (6) hybrides (dont 1 en connexion au minimum),
 - ⇒ trois (3) acrobaties à deux : 1 porté, 1 éjecté et un au choix,
 - ⇒ deux (2) mouvements de surface connectés en déplacement au minimum .
- **L'équipe libre comporte :**
 - ⇒ sept (7) hybrides,
 - ⇒ quatre (4) acrobaties en équipe.
- **Le ballet acrobatique comporte :**
 - ⇒ sept (7) acrobaties en équipe (1 du groupe A, 1 du groupe B, 1 du groupe C, 1 du groupe P et 3 autres au choix),
 - ⇒ les hybrides et transitions sont libres.
- **Le ballet combiné comporte :**
 - ⇒ au moins deux (2) parties avec moins de trois (3) concurrents ,
 - ⇒ au moins deux (2) parties avec tous les concurrents,
 - ⇒ quatre (4) acrobaties en équipe,
 - ⇒ une (1) hybride en solo,
 - ⇒ une (1) hybride en duo,
 - ⇒ trois (3) hybrides en équipe (avec 4 athlètes minimum),
 - ⇒ les transitions sont libres.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL SENIOR



RÈGLES

Le Championnat Régional est qualificatif pour le Championnat National 2. Ils peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.
Rappel : pour la catégorie Senior, il est recommandé aux Ligues de regrouper les compétitions Régionales et N2. Plusieurs classements devront être établis (Régionaux et N2).

CONTENU DES ÉPREUVES

DUOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES
EQUIPES LIBRES	BALLETS COMBINÉS

BALLETS ACROBATIQUES

ACCÈS AU CHAMPIONNAT NATIONAL 2 SENIOR / TOUTES CATÉGORIES

• DUOS LIBRES 60 points	• DUOS LIBRES MIXTES 59 points
• EQUIPES LIBRES 59 points	• BALLETS COMBINÉS 60 points
• BALLETS ACROBATIQUES 61 points	

CHAMPIONNAT NATIONAL 2 SENIOR

RÈGLES

- Le Championnat National 2 est qualificatif pour le Championnat de France. Il peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.
- Les ballets n'ayant pas validé le niveau Synchro d'Or et ne souhaitant pas une qualification pour les Championnats de France pourront bénéficier d'un double classement N2 et des récompenses adéquates.
- La composition des ballets (excepté les solos qui sont nominatifs) peut être modifiée d'un niveau de compétition à l'autre. Aussi, un ballet composé d'une ou plusieurs nageuses titulaires du Synchro d'Argent n'empêchera pas la qualification de ce dernier aux Championnats de France où le Synchro d'Or est obligatoire lors des engagements.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ELIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR

SOLOS LIBRES	• vingt (20), les quatre (4) premiers de chaque IR si 68 points.
DUOS LIBRES	• vingt (20), les quatre (4) premiers de chaque IR si 67 points.
BALLETS ACROBATIQUES	• vingt (20), les quatre (4) premiers de chaque IR si 69 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX FINALES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR

SOLOS LIBRES	• douze (12) premiers des éliminatoires si 68 points.
DUOS LIBRES	• douze (12) premiers des éliminatoires si 67 points.
DUOS LIBRES MIXTES	• les duos libres mixtes ayant obtenu 64 points.
ÉQUIPES LIBRES	• quinze (15) les trois (3) premiers de chaque IR si 66 points.
BALLETS ACROBATIQUES	• douze (12) premiers des éliminatoires si 69 points.
BALLETS COMBINÉS	• quinze (15) les trois (3) premiers de chaque IR si 67 points.

CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉTÉ SENIOR



RÈGLES

- Une (ou des) nageuse(s) peut (peuvent) être positionnée(s) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné. **Le DTN peut proposer des positionnements hors quotas concernant les nageuses/nageurs des collectifs Équipes de France ou CNE. De la même manière, il pourra étudier les candidatures de nageuses/nageurs ayant eu une carrière internationale.**
- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des hors quotas, ni des dérogations DTN.

CONTENU DES ÉPREUVES EN ELIMINATOIRE

SOLOS LIBRES	20	• les quatre (4) premiers de chaque IR si 68 points.
DUOS LIBRES	20	• les quatre (4) premiers de chaque IR si 67 points.
BALLETS ACROBATIQUES	20	• les quatre (4) premiers de chaque IR si 69 points.

CONTENU DES ÉPREUVES EN FINALE

SOLOS LIBRES	12	• douze (12) premiers des éliminatoires si 68 points • solos garçons
DUOS LIBRES	12	• douze (12) premiers des éliminatoires si 67 points.
DUOS LIBRES MIXTES		• les duos libres mixtes ayant obtenu 64 points.
ÉQUIPES LIBRES	15	• les trois (3) premiers de chaque IR si 66 points.
BALLETS ACROBATIQUES	12	• douze (12) premiers des éliminatoires si 69 points.
BALLETS COMBINÉS	15	• les trois (3) premiers de chaque IR si 67 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AU CHAMPIONNAT SENIOR 2023-2024

SOLOS TECHNIQUES	
SOLOS LIBRES	
DUOS TECHNIQUES	
DUOS LIBRES	
DUOS TECHNIQUES MIXTES	
DUOS LIBRES MIXTES	
ÉQUIPES TECHNIQUES	
ÉQUIPES LIBRES	
BALLETS ACROBATIQUES	
BALLETS COMBINÉS	

- Etre classé dans le top 6 et avoir réalisé les points. Ce dispositif de qualification ne concerne pas les deux places en solo et duo et la place en épreuve collective pour les CNAHN.

CHALLENGE RÉGIONAL & CHALLENGE INTERRÉGIONAL



Cette compétition est destinée aux nageuses/nageurs des clubs désirant pratiquer la Natation Artistique avec moins de contraintes techniques. Elle doit garder un aspect promotionnel et attractif de la discipline.

RÈGLES

- Un(e) nageur(se) engagé(e) en Challenge peut participer conjointement dans la même saison aux épreuves du Synchronat, aux Championnats Régionaux et N2.
- Les ballets non qualifiés en N2 et en N1 pourront nager au Challenge Interrégional à condition de respecter les règlements du Challenge.
- Pour les ballets seniors, les nageuses/nageurs juniors peuvent nager les épreuves libres, même si elles/ils ont nagé dans la même épreuve en catégorie Junior.
- Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les ballets combinés ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s.
- Il n'y a pas d'épreuve de figures imposées.
- La qualification en interrégion ne tient pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s en équipe libre.

Deux poules :

- Une poule A avec des nageuses/nageurs qui n'ont pas participé aux Championnats Régionaux et/ou N2 dans la saison (possibilité d'avoir un collectif avec deux nageuses/nageurs au maximum qui ont fait les Championnats Régionaux et/ou les N2).
- Une poule B avec des ballets qui ont participé aux Championnats Régionaux et/ou aux N2 non qualifiés en N1.
- Les durées de ballets pour la poule A sont réduites de 30 secondes dans chaque catégorie par rapport aux règlements FINA. Les ballets de la poule B ont la possibilité de conserver les temps de ballets réglementaires FINA.
- La Ligue ou Interrégion propose parmi les différentes épreuves de ballets libres celle(s) adaptée(s) à ses besoins et aux attentes des populations de clubs, ainsi que les poules. Elle pourra aussi limiter le nombre de ballets par club.

CONDITIONS D'ACCÈS

Pour les 2013 et après : être titulaire du sauv'nage

CONTENU DES ÉPREUVES

CATÉGORIES	ÉPREUVES	DUREES POUR LA POULE A (facultatifs pour la poule B)
AVENIR : 12 ans et moins (2011 et après)	Solos libres	1'30 (+ou- 05 sec)
	Duos libres et duos libres mixtes	2'00 (+ou- 05 sec)
	Équipes libres	2'30 (+ou- 05 sec)
	Ballets combinés	2'30 (+ou- 05 sec)
JEUNE : 12, 13, 14, 15 ans (2011, 2010, 2009, 2008) et 16 ans pour les garçons (2007)	Solos libres	1'30 (+ou- 05 sec)
	Duos libres et duos libres mixtes	2'00 (+ou- 05 sec)
	Équipes libres	2'30 (+ou- 05 sec)
	Ballets combinés	2'30 (+ou- 05 sec)
JUNIOR : 15, 16, 17, 18, 19 ans (2008, 2007, 2006, 2005, 2004) et 20 ans pour les garçons (2003)	Solos libres	1'45 (+ou- 05 sec)
	Duos libres et duos libres mixtes	2'15 (+ou- 05 sec)
	Équipes libres	3'00 (+ou- 05 sec)
	Ballets combinés	2'30 (+ou- 05 sec)
SENIOR : 15 ans et plus (2008 et avant)	Ballets combinés	2'30 (+ou- 05 sec)

CLASSEMENTS & PODIUMS

Résultats : 100% épreuve libre. Podiums à l'initiative de la Ligue et de l'Interrégion.

Deux classements et deux podiums dont :

- un classement pour la poule A
- un classement pour la poule B (Attention : la poule B ne donnera pas de points au Classement National des Clubs).

SWIM ARTISTIC SHOW



Proposer une activité 100% attractive qui peut être organisée par des Clubs, des Départements, des Ligues ou des Inter-ligues

PUBLIC CONCERNÉ

CATÉGORIES LIBRES

(sur décisions des organisateurs en fonction des engagements et des différentes populations présentes)

CONDITIONS D'ACCÈS

- Ouvert à tous (pas de restriction, pas de pré-requis)

CONTENU DES ÉPREUVES

- SIRENES & TRITONS (avec monopalmes)
- AQUA SHOW (avec ou sans matériel)
- INTER-GENERATIONS (avec ou sans monopalmes ou matériel)

DUREE : 4'00 MAXIMUM

CLASSEMENTS & PODIUMS

Pas de jury officiel (mais des propositions émises par la FFN via un guide)

Pas de pénalité, ni de disqualification.

Pas de classement, mais des prix.

OPEN DE FRANCE - WORLD SERIES FINA

Après étude des résultats des différents Championnats de France, le DTN ou l'un de ses représentants donneront la possibilité aux meilleurs clubs Français de participer à l'Open de France - World Serie FINA dans des épreuves d'équipes données et duos mixtes.

AUTRES COMPÉTITIONS

Des compétitions autres sont autorisées et peuvent être organisées sur une initiative locale, Régionale, Interrégionale ou même privée (meeting, rencontres interclubs, rencontres inter centres nationaux d'accès au haut-niveau, compétitions préparatoires) afin de s'adapter aux besoins de préparation spécifique des nageuses/nageurs et clubs de ce niveau de compétition.

Les initiatives Départementales, Régionales et Interrégionales feront l'objet d'un règlement validé par les instances responsables de ces niveaux (Comités Départementaux et Ligues, Conseil de l'Interrégion...). L'ouverture aux autres régions ou niveaux est possible et spécifiée dans le règlement. Selon les cas, des classements différenciés sont préconisés.

Les initiatives privées ou initiées par un club feront l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Cercle de compétence opérationnel après avis de la Ligue d'appartenance au minimum trois mois avant la date de l'événement. Cette demande devra être accompagnée d'un complément d'informations (cf. annexe : date prévisionnelle, contenu, règlement, public visé, composition des jurys, déroulement des épreuves, plan des installations).



Les engagements se font obligatoirement via l'application Extranat

LES ENGAGEMENTS COMPRENNENT

- L'engagement des nageuses/nageurs en figures imposées et/ou en ballets.
- L'engagement des officiels conformément à la circulaire des officiels.

La base de données des juges est actualisable par les Ligues à partir de la structure Extranat de la Ligue.

ENGAGEMENTS PRÉVISIONNELS

Les engagements prévisionnels Hiver et Été concernent uniquement les ballets qualifiés en Élite. Ils devront être communiqués au plus tard aux dates qui seront indiquées à réception d'un fichier partagé au Département Natation Artistique.

ENGAGEMENTS EXTRANAT

Pour pouvoir participer à une compétition, les engagements via Extranat sont OBLIGATOIRES.

Les dates sont affichées sur Extranat.

Tout engagement non confirmé sur Extranat pendant la période d'engagement sera considéré comme nul (édition du bordereau informatique non validé).

Ces modalités s'appliquent dès lors que le programme des compétitions permet le respect de ces procédures.

Il importe, donc, que les responsables des clubs chargés des engagements prennent connaissance régulièrement du calendrier publié et des dates limites d'engagement sur Extranat.

Il est souhaitable de s'engager dès l'ouverture des engagements et de rectifier ceux-ci, ensuite, si nécessaire.

Le paiement des engagements est accepté uniquement par CB jusqu'à 15 jours après la fin de la compétition. Passé ce délai, une pénalité forfaitaire sera appliquée. En cas de non-paiement, le club ne pourra pas engager ses nageuses/ nageurs à la prochaine compétition (cf Règlement financier)

FORFAIT

En cas de forfait après la clôture des engagements sur Extranat, une pénalité financière sera appliquée aux clubs concernés (se référer au Règlement financier de la discipline).

Pour les compétitions gérées par la Ligue et/ou l'Interrégion :
voir le règlement de la Ligue et/ou Interrégion

CALENDRIER SPORTIF



- Organisations Inter-régionales
- Organisations Nationales

NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET		
1	Ma		1	Je		1	Di		1	Me		1	Me		1	Sa		1	Lu		1	Je		1	Sa	CHPTS FRANCE SENIOR Strasbourg
2	Me		2	Ve		2	Lu		2	Je		2	Je		2	Di		2	Ma		2	Ve		2	Di	
3	Je		3	Sa		3	Ma		3	Ve		3	Ve		3	Lu		3	Me		3	Sa		3	Lu	
4	Ve		4	Di		4	Me		4	Sa		4	Sa		4	Ma		4	Je		4	Di		4	Ma	
5	Sa		5	Lu		5	Je		5	Di		5	Di		5	Me		5	Ve		5	Lu		5	Me	
6	Di		6	Ma		6	Ve		6	Lu		6	Lu		6	Je		6	Sa	DATE BUTOIR N2 JEUNE	6	Ma		6	Je	
7	Lu		7	Me		7	Sa		7	Ma		7	Ma		7	Ve		7	Di		7	Me		7	Ve	
8	Ma		8	Je	CHPTS FRANCE D'HIVER Aix-en-Provence	8	Di		8	Me		8	Me		8	Sa		8	Lu		8	Je		8	Sa	
9	Me		9	Ve		9	Lu		9	Je		9	Je		9	Di		9	Ma		9	Ve		9	Di	
10	Je		10	Sa		10	Ma		10	Ve		10	Ve		10	Lu	CHPTS FRANCE N1 JUNIOR	10	Me		10	Sa	DATE BUTOIR N2 AVENIR & SENIOR	10	Lu	
11	Ve		11	Di		11	Me		11	Sa		11	Sa		11	Ma		11	Je		11	Di		11	Ma	
12	Sa		12	Lu		12	Je		12	Di		12	Di		12	Me	CHPTS FRANCE ÉLITE OPEN JUNIOR Angers	12	Ve		12	Lu		12	Me	
13	Di		13	Ma		13	Ve		13	Lu		13	Lu		13	Je		13	Sa		13	Ma		13	Je	
14	Lu		14	Me		14	Sa		14	Ma		14	Ma		14	Ve		14	Di		14	Me		14	Ve	
15	Ma		15	Je		15	Di		15	Me		15	Me		15	Sa		15	Lu		15	Je		15	Sa	
16	Me		16	Ve		16	Lu		16	Je		16	Je		16	Di		16	Ma		16	Ve		16	Di	
17	Je		17	Sa		17	Ma		17	Ve		17	Ve		17	Lu		17	Me		17	Sa		17	Lu	
18	Ve		18	Di		18	Me		18	Sa		18	Sa		18	Ma		18	Je		18	Di		18	Ma	
19	Sa		19	Lu		19	Je		19	Di		19	Di		19	Me		19	Ve		19	Lu		19	Me	
20	Di		20	Ma		20	Ve		20	Lu		20	Lu		20	Je		20	Sa		20	Ma		20	Je	
21	Lu		21	Me		21	Sa		21	Ma		21	Ma		21	Ve		21	Di		21	Me		21	Ve	
22	Ma		22	Je		22	Di		22	Me		22	Me		22	Sa		22	Lu	CHPTS FRANCE N1 JEUNE	22	Je		22	Sa	
23	Me		23	Ve		23	Lu		23	Je		23	Je		23	Di		23	Ma		23	Ve		23	Di	
24	Je		24	Sa		24	Ma		24	Ve		24	Ve		24	Lu		24	Me	CHPTS FRANCE ÉLITE OPEN JEUNE Nantes	24	Sa		24	Lu	
25	Ve		25	Di		25	Me		25	Sa		25	Sa	DATE BUTOIR N2 JUNIOR	25	Ma		25	Je		25	Di		25	Ma	
26	Sa	DATE BUTOIR JOURNÉES D'AUTOMNE	26	Lu		26	Je		26	Di		26	Di		26	Me		26	Ve		26	Lu		26	Me	
27	Di		27	Ma		27	Ve		27	Lu		27	Lu		27	Je		27	Sa		27	Ma		27	Je	
28	Lu		28	Me		28	Sa		28	Ma		28	Ma		28	Ve		28	Di		28	Me	CHPTS France AVENIR Strasbourg	28	Ve	
29	Ma		29	Je		29	Di					29	Me		29	Sa		29	Lu		29	Je		29	Sa	
30	Me		30	Ve		30	Lu					30	Je		30	Di		30	Ma		30	Ve		30	Di	
			31	Sa		31	Ma					31	Ve					31	Me					31	Lu	

Les adaptations règlementaires 2021–2022 se poursuivent jusqu'à fin décembre 2022

MESURES D'ADAPTATION RÉGLEMENTAIRE 2021-2022

A l'issue de la validation de deux épreuves individuelles sur trois (dont l'épreuve technique obligatoirement), la nageuse/le nageur aura obtenu le niveau du Synchronat correspondant

Aussi cette règle est retroactive, la nageuse/le nageur ayant déjà validé deux épreuves (dont la technique) les saisons précédentes a validé le niveau Synchronat correspondant et peut s'engager dans le niveau supérieur.

Les nageuses/nageurs qui obtiennent une épreuve (parcours à sec ou propulsion technique ou technique) dans un niveau donné (Synchro Découverte ou Synchro d'Argent), peuvent passer cette même épreuve dans le niveau supérieur sans avoir obtenu le niveau dans sa totalité.

Exemple : il est possible de passer la Technique Synchro d'Argent dès l'obtention de la Technique Synchro Découverte, sans pour autant avoir obtenu deux épreuves du Synchro Découverte.

SYNCHRO DECOUVERTE
4 FIGURES OBLIGATOIRES
1. PRISE DE BALLET LEG
2. POSITION VERTICALE (de flottaison)
3. SAUT PERILLEUX ARRIERE GROUPE
4. PRISE DE POSITION CARPEE AVANT

SYNCHRO D'ARGENT AVENIR
4 FIGURES OBLIGATOIRES
1. BALLET LEG TENDU DIRECT
2. BARRACUDA
3. Début de PROMENADE ARRIERE (jusqu'au grand écart)
4. BALLERINE

SYNCHRO D'ARGENT JEUNE
4 FIGURES OBLIGATOIRES
1. ARIANE (jusqu'à la fin de la rotation)
2. RIO (à partir de la position flamenco de surface et sans la vrille 360°)
3. Début de JUPITER (jusqu'à la 2ème position queue de poisson)
4. OCEANEA

SYNCHRO D'ARGENT JUNIOR
4 FIGURES OBLIGATOIRES
1. POUSSEE BARRACUDA
2. RAIE MANTA (jusqu'à la position queue de poisson)
3. CYCLONE (à partir de la position grand écart)
4. TOUR VRILLE

SYNCHRO D'OR – JEUNE (15 ans et moins)
4 FIGURES OBLIGATOIRES
1. ARIANE
2. RIO
3. ALBATROS DEMI-TOUR
4. QUEUE D'ESPADON

SYNCHRO D'OR – JUNIOR
4 FIGURES OBLIGATOIRES
1. POUSSEE BARRACUDA GRAND ECART AERIEN
2. RAIE MANTA HYBRIDE
3. POUSSEE BARRACUDA JAMBE PLIEE
4. QUEUE DE POISSON ROTATION 720°





Catégorie Avenir :

- Championnat Régional : 4 figures obligatoires (groupe obligatoire et groupe optionnel 1).
- Championnat National 2 : 4 figures (groupe obligatoire et 1 groupe optionnel tiré au sort parmi le groupe 1 et 2).
- Championnat de France : 4 figures (groupe obligatoire et 1 groupe optionnel tiré au sort parmi les 3 groupes).

	Championnat Régional	Championnat National 2	Championnat de France
FIGURES OBLIGATOIRES			
1.(106) Ballet leg tendu direct 1.6	x	x	x
2.(301) Barracuda 1.8			
GROUPE OPTIONNEL 1			
3.(359) Ariane carpé avant 2.2	x	x	x
4. (348) Tour 1.9			
GROUPE OPTIONNEL 2			
3.(363) Goutte d'eau vrille 180° 1.8		x	x
4.(401) Espadon 2.1			
GROUPE OPTIONNEL 3			
3.(311) Coup de pied à la lune 1.6			x
4.(227d) Cygne vrille 180° 1.9			

Catégorie Jeune :

- Journée d'Automne : 4 figures : groupe 1 et groupe 2 (section A)
- Championnat d'Hiver : 2 groupes tirés au sort parmi les groupes 1 et 2 (section A) et le groupe 5 (section C)
- Championnat Régional : 2 groupes tirés au sort parmi les groupes 1 et 2 (section A) et le groupe 5 (section C)
- Championnat National 2: 2 groupes tirés au sort parmi les groupes 1 et 2 (section A) et les groupes 5 et 6 (section C)
- Championnat National 1 : 2 groupes tirés au sort parmi les groupes 1 et 2 (section A), les groupes 5 et 6 (section C) et le groupe 3 (section B)
- Championnat Elite : 2 groupes tirés au sort parmi les 6 groupes (sections A, B et C).

	Journée d'Automne	Championnat d'Hiver	Championnat Régional	Championnat National 2	Championnat National 1	Championnat Elite
Section A - GROUPE 1						
1.(140g) Flamenco jambe plié, tour vrillé 2.9	x	x	x	x	x	x
2.(437) Cyclone, , ouvert à 180° 2.6						
Section A - GROUPE 2						
3.(308h) Barracuda grand écart aérien, vrille ascendante 180° 2.9	x	x	x	x	x	x
4. (407) Espadon jambes tendues rotation Ariane 2.6						
Section B - GROUPE 3						
3.(356f) Marsouin fouetté, vrille continue 720° 3.0					x	x
4.(441) Saturne 2.5						
Section B - GROUPE 4						
3.(352) Vénus 3.0						x
4.(240i) Albatros, vrille ascendante 360° 2.5						
Section C - GROUPE 5						
3.(144) Rio ballet leg tendu 3.1		x	x	x	x	x
4.(421) Promenade arrière fermée à 360° 2.4						
Section C - GROUPE 6						
3.(440d) Ipanema, vrille 180° 3.1				x	x	x
4.(311j) Coup de pied à la lune, vrille combinée 2.4						



ANNEXE 3 - NOMBRE D'ELEMENTS RECOMMANDES POUR LES BALLETS

EPREUVES	Temps (+/- 5 sec)	Nombre Elts	ELEMENTS
AVENIRS			
Solo libre	2'00	5	- 5 hybrides libres
Duo libre	2'30	6	- 5 hybrides libres - 1 acrobatie à deux
Duo mixte libre	2'30	6	- 5 hybrides libres (dont 1 en connexion) - 1 acrobatie à deux - MOUV. SUPP : 2 mouvements de surface connectés en déplacement
Equipe libre	3'00	9	- 6 hybrides libres - 3 acrobaties en équipe (limite de sécurité à déterminer)
Ballet Combiné	3'00	8	- 3 acrobaties (limités pour la sécurité des athlètes) - les transitions sont libres - SEULEMENT 1 hybride en solo, 1 hybride en duo et 3 hybrides en équipe (minimum 4 athlètes requis)
JEUNES			
Solo libre	2'00	6	- 6 hybrides libres
Duo libre	2'30	7	- 6 hybrides libres - 1 acrobatie à deux
Duo mixte libre	2'30	7	- 5 hybrides libres (dont 1 en connexion) - 2 acrobaties à deux - MOUV. SUPP : 2 mouvements de surface connectés en déplacement
Equipe libre	3'00	9	- 6 hybrides libres (dont 1 poussée « barracuda » (T1-T9) et 1 vrille descendante de 720° avec une ou deux jambes (R3) qui doivent être réalisées synchronisées par toute l'équipe) - 3 acrobaties en équipe (limite de sécurité à déterminer)
Ballet Combiné	3'00	9	- 4 acrobaties (limités pour la sécurité des athlètes) - les transitions sont libres - SEULEMENT 1 hybride en solo, 1 hybride en duo et 3 hybrides en équipe (minimum 4 athlètes requis)
Ballet acrobatique	3'00	5	- 5 acrobaties (1 de chaque groupe = 4 + 1 au choix) - les transitions sont libres, mais aucune difficulté n'est attribuée - les hybrides sont libres, mais aucune difficulté n'est attribuée
JUNIORS/SENIORS			
Solo technique	2'00	7	- 5 éléments obligatoires - 2 hybrides libres
Solo libre	2'15	7	- 7 hybrides libres
Duo technique	2'20	8	- 5 éléments obligatoires - 2 hybrides libres - 1 acrobatie à deux
Duo libre	2'45	9	- 7 hybrides libres - 2 acrobaties à deux
Duo mixte technique	2'20	8	- 5 éléments obligatoires - 2 hybrides libres (dont 1 en connexion) - 1 acrobatie à deux
Duo mixte libre	2'45	9	- 6 hybrides libres (dont 1 en connexion) - 3 acrobaties à deux : un porté, un lancer/saut et un au choix - MOUV. SUPP. : 2 mouvements de surface connectés en déplacement
Equipe technique	2'50	9	- 5 éléments obligatoires - 3 hybrides libres (dont 1 cascade) - 1 acrobatie en équipe obligatoire
Equipe libre	3'30	11	- 7 hybrides libres - 4 acrobaties en équipe
Ballet Combiné	3'00	9	- 4 acrobaties (limités pour la sécurité des athlètes) - les transitions sont libres - SEULEMENT 1 hybride en solo, 1 hybride en duo et 3 hybrides en équipe (minimum 4 athlètes requis)
Ballet acrobatique	3'00	7	- 7 acrobaties (1 de chaque groupe = 4 + 3 au choix) - les transitions sont libres, mais aucune difficulté n'est attribuée - les hybrides sont libres, mais aucune difficulté n'est attribuée